

Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Etude de développement durable



Volet 2 : Le potentiel du tourisme durable

Version 1.3 du 22 Novembre 2010

Cette étude est réalisée par SKEMA Business School dans le cadre de la convention signée avec le Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur.

Elle est présentée en deux parties :

*Le premier volet, **Le potentiel économique des Préalpes d'Azur***

*Etc-après, **Le potentiel du tourisme durable.***

*Les deux volets font référence aux mêmes **Annexes**, où le lecteur trouvera un ensemble de bases statistiques.*

SKEMA a une vocation d'enseignement et d'étude dans les domaines spécialisés du développement durable, de l'économie des entreprises et du tourisme. Le projet PNR nous concerne au premier degré, et nous espérons que ce travail contribue à sa réalisation.

L'auteur principal est David Ward-Perkins (SKEMA et JDD Consulting), avec le concours de Marie-Anne Bernasconi, Emilie Riess-Demeusois et Audrey Sabet, étudiants en Mastère Spécialisé en Management Stratégique du Développement Durable. Les photos sont de Russ Collins.

Les autres personnes qui ont contribué sont trop nombreuses pour les mentionner individuellement. Elles comprennent les élus du territoire et les services des communes concernées, le Conseil Général des Alpes-Maritimes, la Région PACA, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Comité Régional du Tourisme, les Amis du Parc 06, le Conseil de Développement de Préfiguration du PNR, et bien d'autres encore ...

Nous saluons et remercions en particulier l'équipe du Syndicat Mixte de Préfiguration, sans laquelle cette étude ne pouvait pas avoir lieu, et qui accomplit avec efficacité un travail de grande envergure.

Denis Boissin, Responsable du Programme MSDD

SKEMA Business School, Sophia-Antipolis



Sommaire

1	Objectifs et portée de l'étude.....	6
1.1	Le contexte	6
1.2	L'étude.....	6
2	La nature du territoire.....	8
2.1	Les Préalpes d'Azur dans les Alpes-Maritimes.....	8
2.2	Accès au territoire	8
2.3	Culture et identité	9
2.4	L'économie.....	12
2.5	Unité et diversité du territoire	13
3	Introduction : quel type de tourisme ?	14
3.1	L'avenir du tourisme dans les Préalpes.....	14
3.2	Les matières	14
3.3	Les sources	15
3.4	Tourisme et excursionnisme.....	15
3.5	Le tourisme et la population des Préalpes d'Azur.....	16
4	Le tourisme durable	17
5	Le nombre de visiteurs	18
5.1	Les touristes	18
5.2	Les excursionnistes	19
5.3	Conclusion	20
6	Le profil du tourisme dans les Préalpes d'Azur	21
6.1	Le profil de la clientèle actuelle	21
6.2	Répartition des activités.....	21
6.3	Saisonnalité.....	22
6.4	Impact économique	23
7	Le profil des visiteurs à la journée (les excursionnistes).....	24
7.1	Définitions.....	24
7.2	Comportements et motivations	24
7.3	Impact économique	25
8	L'identité et la notoriété du territoire	26
8.1	Une identité faible.....	26
8.2	Le potentiel	26
8.3	Les composants de la marque	26

8.4	La promotion	27
8.5	Conclusion	28
9	Les infrastructures du tourisme	29
9.1	Les routes, chemins, pistes et sentiers	29
9.2	Les villages	30
9.3	L'hébergement	30
9.4	Restaurants, auberges, bistros	32
9.5	L'enjeu de la qualité	34
10	Les activités de pleine nature (APN)	36
10.1	Le développement des APN	36
10.2	Le vélo	36
10.3	Randonnée pédestre	37
10.4	Equitation, randonnée équestre	39
10.5	Les circuits de randonnée et leur potentiel	39
10.6	Les sports d'eau vive	40
10.7	Les sports 'extrêmes'	41
10.8	Les sports de neige	42
10.9	Autres conclusions	44
11	Les activités culturelles	46
11.1	Fêtes et manifestations locales	46
11.2	Festivals et événements culturels	46
11.3	Les marchés	46
11.4	Les circuits courts	47
11.5	Les activités culturelles au cœur du territoire	47
12	Pistes stratégiques	49
12.1	Les pôles moteurs	49
12.2	La vocation des pôles	56
12.3	Les axes stratégiques	56
13	Le potentiel économique	58
13.1	Les structures économiques du territoire	58
13.2	Le tourisme, levier économique ?	58
13.3	Peut-on en mesurer l'impact ?	58
13.4	L'impact direct du tourisme	58
13.5	Conclusion	61

Les annexes

Annexe 1 : Le Territoire du PNR

Annexe 2 : La population

Annexe 3 : Les entreprises

Annexe 4 : L'hébergement

Annexe 6 : Méthodologie



Les photos sont de Russ Collins, directeur du guide de l'arrière-pays de la Côte d'Azur et de Provence : 'Provence & Beyond' (www.beyond.fr et www.provencebeyond.com).

Remerciements également à Yves et Marcelyne Michon pour leur travail de mise au format et cadrage des images, à René Périer et Georges Fabry qui nous ont ouvert les yeux sur la richesse du paysage et du patrimoine historique des Préalpes d'Azur, et à Rolland Thomas pour ses relectures, conseils et commentaires.

1 Objectives et portée de l'étude

1.1 Le contexte

Ce document est rédigé en complément à la procédure de classement des Préalpes d'Azur en tant que Parc Naturel Régional.

1.1.1 Le périmètre du futur Parc



Fig. 1. En vert : le périmètre du PNR, avec les frontières du département¹

D'autres données sur le territoire des Préalpes d'Azur (noms des communes, intercommunalités, reliefs ...) sont fournies dans l'Annexe 1.

1.2 L'étude

1.2.1 Ses objectifs

La Convention entre le Syndicat Mixte du PNRPA et Skema Business School précise les objectifs suivants :

- Complémenter le travail de diagnostic déjà réalisé par le Syndicat Mixte de préfiguration
- Fournir un état des lieux des structures, acteurs et activités économiques du territoire

¹ Fond de carte : INSEE, Portrait de Territoire.

- Considérer plus particulièrement les activités d'accueil, tourisme, sport et loisir, déjà identifiées en tant que leviers importants de développement
- Identifier des pistes et des actions de développement et d'évolution du territoire.

1.2.2 Méthodologie

La méthodologie suivie est présentée en Annexe 5.

1.2.3 Les communes partiellement dans le PNR

Une partie du territoire des communes suivantes adhérentes au projet PNR se situe à l'extérieur du périmètre du PNRPA : Carros, Gattières, Grasse, Le Broc, Saint-Jeannet, Tourrettes-sur-Loup et Vence. Ces communes se trouvent toutes sur les franges sud et est.²

La répartition du territoire et de population est présentée dans l'Annexe 1.5.

Dans le cadre de ce rapport, en mentionnant une de ces communes, nous faisons référence systématiquement à la partie qui se situe à l'intérieur du périmètre du futur PNR.

² Voir également les tableaux détaillés en Annexes 2.1 & 2.2

2 La nature du territoire

2.1 Les Préalpes d'Azur dans les Alpes-Maritimes

Le territoire des Préalpes d'Azur a souffert pendant longtemps d'un manque d'identité reconnue. Cousin pauvre des grands sites naturels et touristiques que sont le Mercantour et le Verdon, il a été perçu comme 'l'arrière-pays' de la Côte d'Azur, sans toujours tirer bénéfice de cette proximité.

Sa géographie fait que le cœur du territoire est contourné par les grands axes routiers du Département, d'où l'isolement du territoire, surtout de sa partie nord.

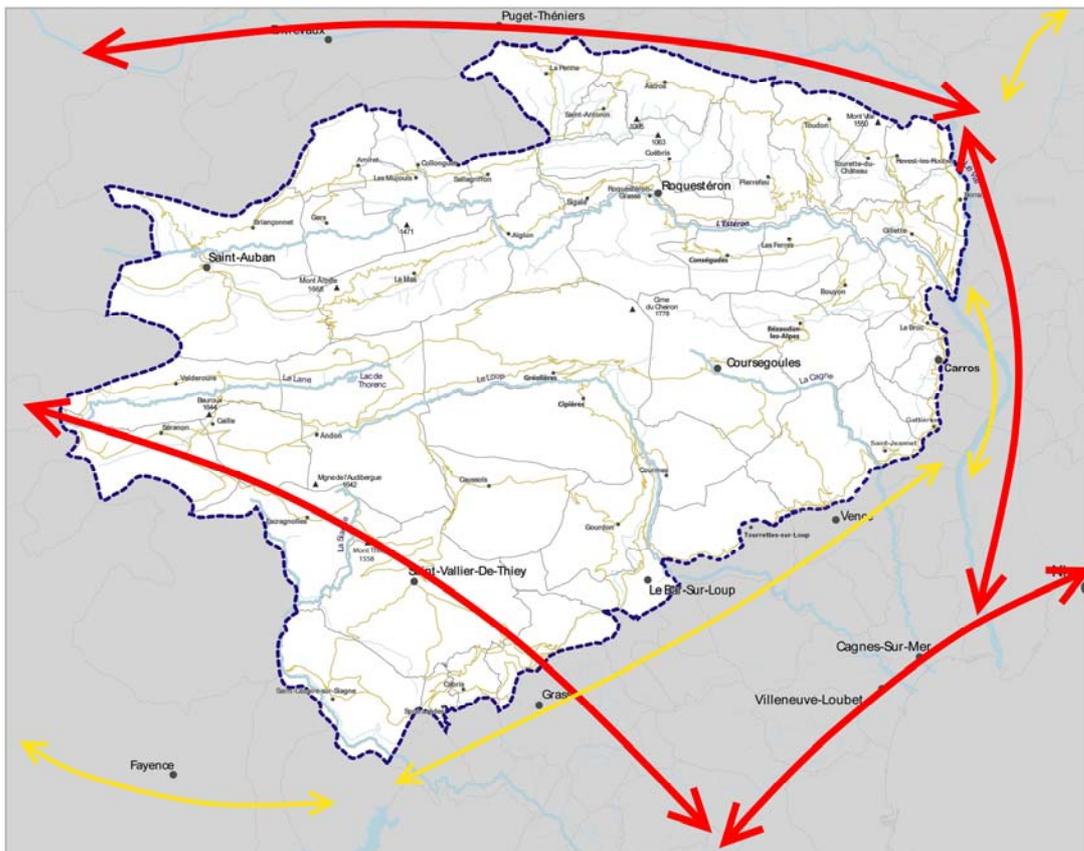


Fig. 2. Schéma des grands axes routiers des Alpes Maritimes

2.2 Accès au territoire

2.2.1 Situation géographique

Le territoire des Préalpes d'Azur a été protégé du développement foncier à outrance de la Côte d'Azur par ses remparts naturels, les montagnes et 'baous' qui encerclent le territoire sur trois de ses quatre côtés.

On y accède principalement par six grandes brèches :

- La Route Napoléon, traversant la partie occidentale (accès par l'ouest et par le sud)
- La Vallée du Loup, ouverture vers les communes du sud et du centre
- Le Col de Vence, accès au plateau des baous et à Coursegoules

- La Vallée de l'Esteron, au nord-est
- Le Col de Saint-Raphaël, porte d'entrée au nord, depuis la Vallée du Var.

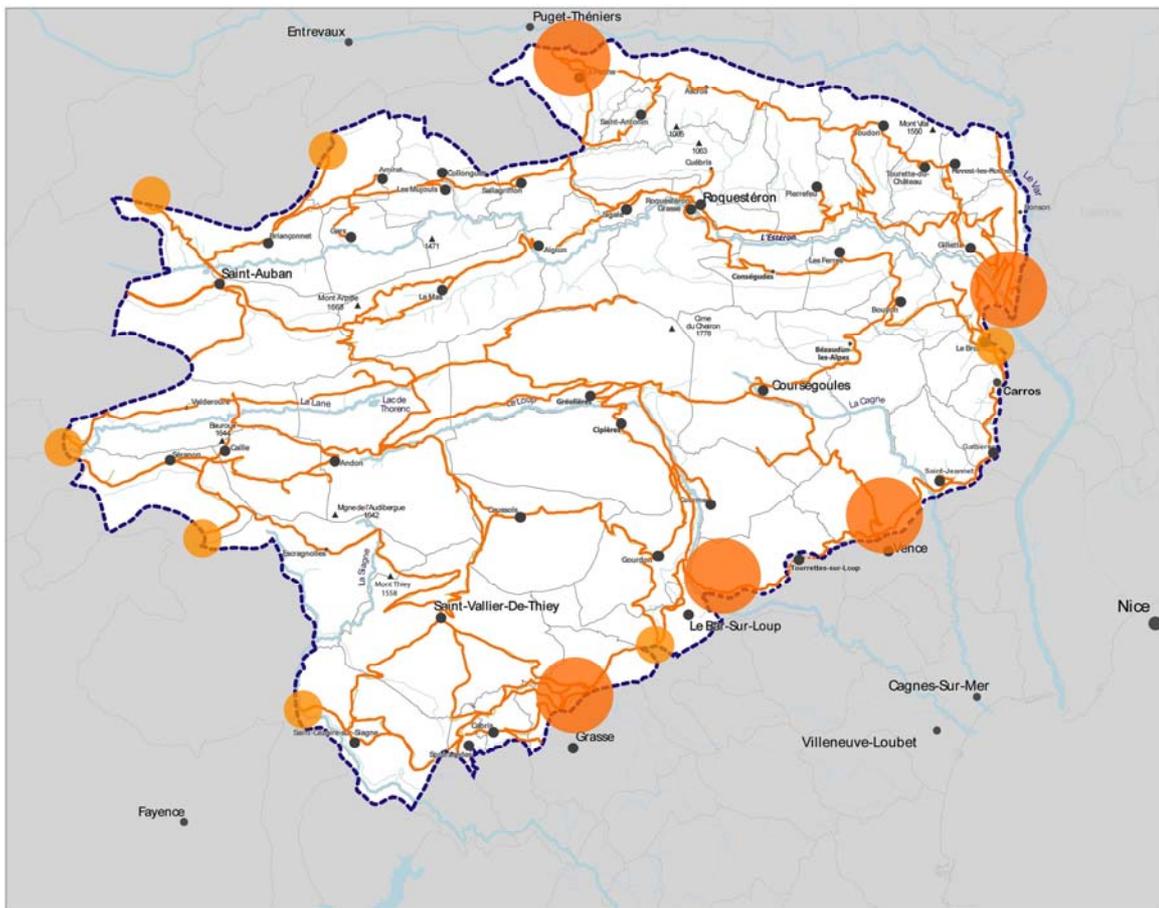


Fig. 3. – Les routes du territoire, et les points d'accès

On peut y ajouter d'autres voies d'accès, y compris par Gourdon au sud ; à l'est, par Carros-Le Broc-Bouyon et le D1 ; au nord, par les D10 et D911 depuis Annot et Entrevaux ; depuis Castellane par les D2211 et D305 ; depuis le Département du Var, par le Logis du Pin (La Martre) ; et au sud-ouest, par les D4 et 5.

2.3 Culture et identité

Sous-jacents à toute analyse :

- Le rôle des bourgs et villages perchés. Au cœur de la vie de la commune, ils offrent un cadre aux activités et aux échanges (commerces, services, marchés, fêtes, ...)
- L'agriculture, qui a forgé le paysage et qui fournit un cadre aux activités de loisir des habitants et des visiteurs
- Les vestiges d'une vie séculaire montagnarde (solidarité, autosuffisance) qui s'exprime encore de nos jours : petit maraîchage, cueillette, chasse, ...
- En même temps, les liens forts et historiques entre ces communautés de montagne et les zones urbanisées environnantes – basés sur des échanges commerciaux et des liens du foncier (résidences secondaires, propriétaires de parcelles).



Fig 4. Epicerie à Caille. Les commerces des villages sont des points d'animation et des lieux d'échange. Elles se maintiennent avec difficulté dans les petites communes.

Au début du 21^{ème} siècle, après une période de déclin et d'immobilisme, ces racines culturelles retrouvent un certain dynamisme : une population qui s'accroît, des villages qui renaissent, des bâtiments restaurés, une agriculture innovante, une réhabilitation de chemins et sentiers, une volonté de valoriser les patrimoines naturel et culturel.

2.3.1 L'agriculture

Aujourd'hui, son impact économique direct est faible. Au cours du 20^{ème} siècle, l'agriculture a perdu progressivement son rôle central dans l'économie et dans la vie sociale du territoire.

Elle représente sur le territoire moins de 200 exploitations et moins de 250 emplois³. Le nombre est en légère augmentation.

Une augmentation de l'activité agricole, même importante, serait peu génératrice de richesses ou d'emploi.

Toutefois, indirectement, les producteurs du territoire ont un rôle critique à jouer. Ils sont gérants du paysage et garants des 'produits du terroir' ; leur présence et leurs activités sont des composants essentiels du tourisme rural responsable.

Le renforcement et le renouveau de l'agriculture sont ainsi des axes majeurs du projet de PNR.

2.3.2 Les centres historiques

Plus des trois quarts des habitants habitent à l'intérieur ou dans la proximité immédiate des centres historiques. Ces centres fournissent des services essentiels à la population, par la mairie et le bureau de poste. Selon l'importance du village, on y trouvera également point presse, tabac, dépôt de pain, épicerie ...

³ 247 recensés en 2006 (INSEE).

Les structures socio-économiques de ces communautés se modernisent mais n'ont guère changé : lieux de rassemblement (place du village, bar, église, ...) ; commerces de proximité ; événements (marché, fête, brocante, ...) ; etc.

Les centres historiques servent également de point d'accueil pour les visiteurs, parfois formalisé par un office de tourisme.

2.3.3 Le maillage des routes

Sur le futur PNR, les villages perchés forment une maille qui donne au territoire sa cohésion.

Sur le plan simplifié de liaisons ci-dessous, on comprend l'impact du relief (montagnes, gorges, ...), dans la définition des axes routiers, et surtout du massif du Cheiron qui sépare les communes du nord de celles du sud.

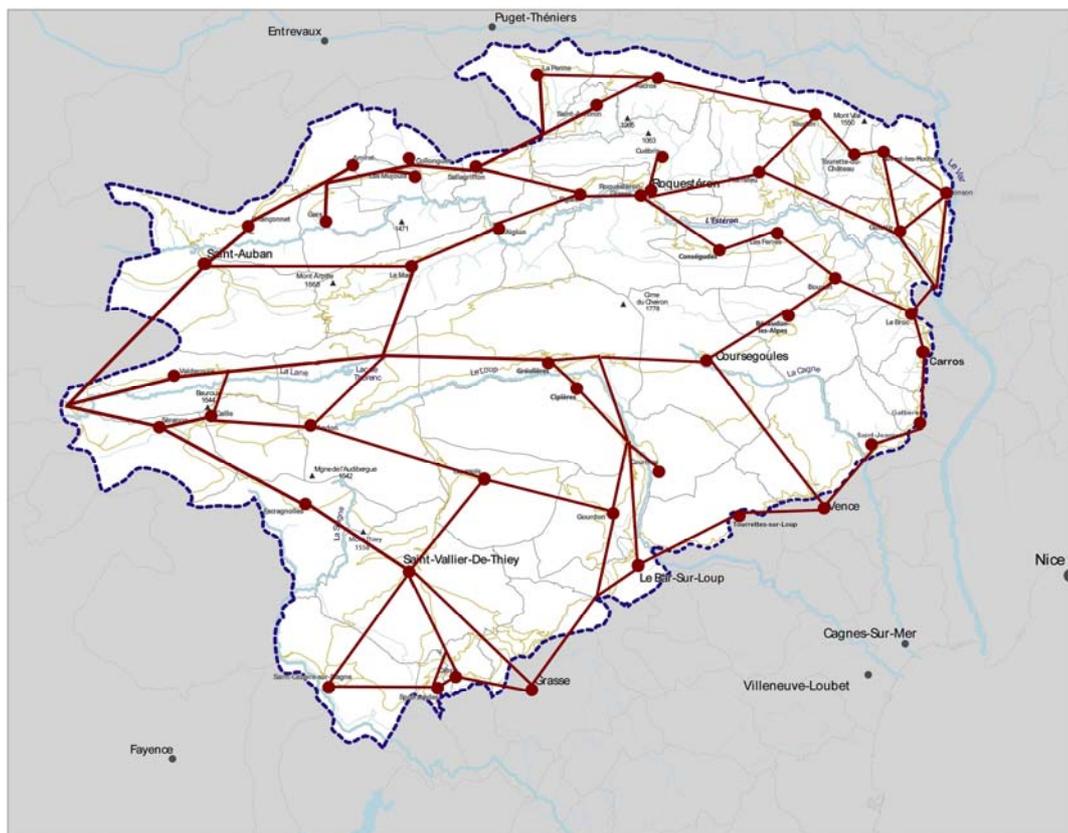


Fig. 5. Les villages perchés du futur PNR et le maillage des routes, chaque point représentant un village. La simplification des interconnexions fait apparaître la structure inhérente des liaisons.

2.3.4 Nouveaux modèles économiques

Aujourd'hui, ces communautés représentent un modèle de vie qui cadre bien avec les aspirations du 21^{ème} siècle (souhait de cohésion sociale, services à proximité, diminution de l'usage de la voiture, économies d'énergie, ...).

En particulier, la relation symbiotique entre village et campagne, encore évident sur ce territoire, facilite la réflexion autour des nouveaux modèles de distribution (les circuits courts).

La structure économique et sociale des villages perchés fournit ainsi des pistes de développement intéressantes et facilitent l'implication de la population locale dans les actions en faveur de l'économie.

2.4 L'économie

L'économie du territoire est décrite et analysée dans le premier volet de cette étude.

Nous présentons ci-après un résumé rapide des facteurs économiques importants au tourisme/

2.4.1 La population

La population sur le territoire est estimée à 31 811 personnes⁴ sur une surface de 970 km² – soit une densité moyenne de 36,5 personnes par km².

La population est :

- En croissance sur presque tout le territoire, en raison d'un solde migratoire fortement positive
- Plus élevée et plus dense dans les communes du sud, proche des pôles d'emploi.

Plus de la moitié des actifs travaillent en dehors du territoire.

La population augmente fortement en été. Les habitants de résidences secondaires représentent alors près d'un tiers de la population.

2.4.2 Le commerce

Avec peu d'exceptions, les superettes, boucheries et boulangeries se concentrent sur les centres d'habitation les plus importants. Les autres activités commerciales sont rares.

2.4.3 L'emploi et les entreprises

Le 'bassin d'emploi' du territoire représente 7 735 emplois.

Sur le territoire, on compte 2 353 entreprises privées, dont près de 40% de caractère artisanal. Les activités artisanales sont principalement liées à la construction et l'entretien des résidences : maçonnerie, plomberie, ferronnerie, jardinage, ...

Les entreprises sont de très petites tailles – une moyenne de 1,8 personnes dans les entreprises artisanales et 2,6 dans les autres.

Plus de 50% des entreprises du territoire sont des entreprises de service : elles fournissent pour l'essentiel des services à la population, du taxi aux services paramédicaux.

⁴ Source : INSEE, recensement 2006. Pour connaître les détails sur la base du calcul de population et les chiffres économiques ci-après, consulter le Volet 1 de l'étude

2.5 Unité et diversité du territoire

Pour faciliter l'analyse, nous avons trouvé utile de subdiviser le territoire en sept zones, définies en fonction de leur géographie et leurs caractéristiques socio-économiques :

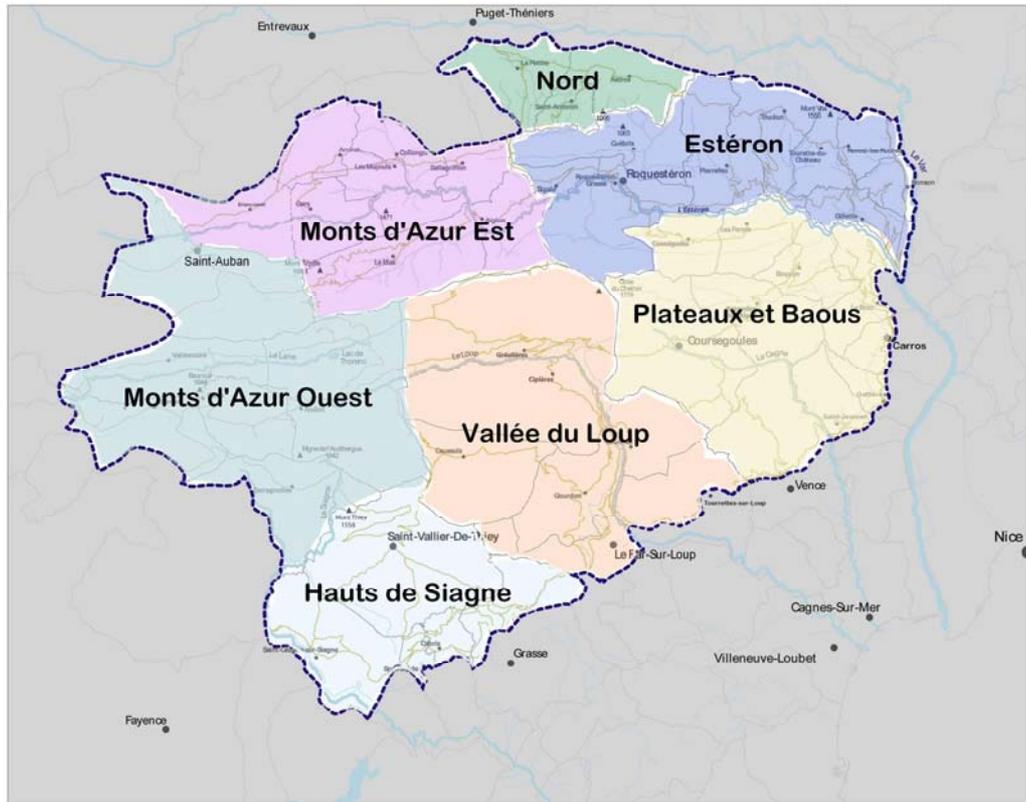


Fig 6. Division du territoire du PNRPA en zones

Le découpage suit les frontières des communes. L'inventaire détaillé des communes, zone par zone, est présenté dans l'Annexe 1.4.

3 Introduction : quel type de tourisme ?

3.1 L'avenir du tourisme dans les Préalpes

Cette étude postule un **tourisme dans les Préalpes d'Azur de type rural**, axé sur les activités de pleine nature et la découverte du patrimoine naturel, historique et culturel.

Avec la création du Parc Naturel, l'opportunité se présente de développer un tourisme d'une nature bien différente de celui de la Côte d'Azur, à l'opposé du tourisme de masse à infrastructure lourde.

L'objectif serait de :

- privilégier les projets à échelle humaine, qui valorisent et respectent la culture et l'environnement des Préalpes d'Azur
- faciliter leur maîtrise et prise en main par la population
- impliquer les visiteurs qui fréquentent le territoire dans sa valorisation et la protection de son environnement
- venir en complément de et renforcer l'activité économique, surtout dans les zones les moins peuplées et fréquentées.

Ce chapitre identifiera donc les infrastructures nécessaires, les besoins et les opportunités par rapport à ce tourisme responsable, sportif, familial et culturel.

Nous n'excluons pas la possibilité de lancer des 'grands projets' de tourisme, du moment qu'ils répondent à ces critères. Au contraire, nous pensons que les projets de tourisme actuels manquent de vision et d'ambition et comptons sur le projet PNR pour leur donner un nouveau souffle.

3.2 Les matières

Après un rappel des principes du tourisme durable et une estimation du nombre annuel de visiteurs (touristes et excursionnistes), ce volet présentera :

- le profil du tourisme actuel dans le Préalpes d'Azur
- l'identité du territoire
- les moyens de promotion
- les infrastructures en place aujourd'hui, y compris hébergement et restauration
- les activités de pleine nature, y compris la randonnée
- les activités culturelles.

A partir de ces éléments, nous évaluons le potentiel du territoire par rapport au tourisme et en termes économiques.

3.3 Les sources

D'un point de vue quantitatif, les sources principales ont été :

- celles de l'INSEE, déjà détaillées dans le volet 1 de cette étude⁵
- le Comité Régional de Tourisme de la Côte d'Azur et l'Observatoire de Tourisme. Plus particulièrement l'étude récente sur la clientèle touristique de la montagne des Alpes-Maritimes et leurs bases de données sur l'hébergement dans le Département⁶
- les données SIRIUS (CCI)
- les inventaires d'établissements de tourisme réalisés par JDD Consulting.⁷

D'un point de vue qualitatif :

- les entretiens effectués par nos consultants et les étudiants en Mastère MSDD entre janvier et juin 2010 auprès des élus et acteurs du territoire
- les informations fournies par les offices de tourisme, notamment de Gilette, Grasse, Gréolières, Saint-Jeannet, Saint-Vallier et Vence
- le Diagnostic de Territoire effectué par le Syndicat Mixte de préfiguration du PNR, et surtout son analyse de la géologie et de la biodiversité
- l'étude sur les paysages des Préalpes d'Azur, supervisée par les Amis du PNR.⁸

3.4 Tourisme et excursionnisme

Pour les besoins de cette étude, nous distinguons entre deux populations : d'une part les 'touristes', pour la plupart des originaires d'autres pays ou régions, ayant un comportement 'vacancier' ; d'autre part les visiteurs à la journée, les 'excursionnistes', habitant les départements proches.

Les touristes représentent un apport économique bien plus important par tête, mais seulement pendant quelques mois de l'année ; les excursionnistes offrent le potentiel d'une activité d'accueil à l'année.

Pour assurer le maintien d'activités commerciales sur le territoire, les deux composantes seront nécessaires.

⁵ Voir également Annexes 2.2, 2.3 et 3.1 de cette étude

⁶ Partiellement reproduit dans l'Annexe 4.1

⁷ Annexe 4.2

⁸ Etude paysagère sur une vallée du futur PNR des Préalpes d'Azur (Olivier Hérault, Université de Provence, Août 2010)

3.5 Le tourisme et la population des Préalpes d'Azur

Pour les résidents du territoire, le mot 'tourisme' ne laisse pas indifférent. Pour les uns, il s'agit d'intrusion et de commercialisation peu désirable ; pour d'autres, l'espoir d'un développement d'activités dont le territoire a bien besoin, et ainsi la création d'emplois.

La question est particulièrement sensible à cause de la proximité du littoral plus riche et plus peuplé. Pour les centres urbains de la Côte, les Préalpes d'Azur jouent naturellement un rôle de parc rural de loisirs ou de 'poumon vert'.⁹ De là à percevoir le littoral comme une force envahissante et peu soucieux des intérêts de ses habitants, il n'y a qu'un pas.

La création d'un Parc Naturel Régional devrait inciter une prise de conscience et une plus forte implication dans la valorisation et la protection des Préalpes d'Azur, de la part de ses visiteurs.



Fig 7. Restaurant de village à Revest-les-Roches

⁹ Les Préalpes d'Azur sont loin d'être seules dans ce cas. A noter, par exemple, la Camargue, avec 7400 habitants à un courte distance de l'aire urbaine de Marseille (1,6M), de Nîmes et de Montpellier ; ou le Lake District National Park (G-B) avec ses 8,5M de visiteurs par an.

4 Le tourisme durable

Le PNR des Préalpes d'Azur appliquera les principes de la Charte européenne du tourisme durable.

La Charte favorise "toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales, et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans les espaces protégés".

Cela se traduit par les objectifs suivants :

- Définir une stratégie pluriannuelle de développement, avec programme d'actions
- Intégrer le tourisme, autant que possible, dans le tissu social et commercial du territoire
- Encourager l'authenticité dans l'offre touristique¹⁰
- Adopter une éthique commerciale, basée sur le respect du client
- Mettre en valeur le patrimoine local
- Favoriser l'accès des espaces protégés à tous les publics, en particulier aux scolaires, aux jeunes, aux personnes âgées ou handicapées
- Assurer une gestion de flux qui n'endommage pas les ressources patrimoniales
- Encourager tous les opérateurs à prendre en compte l'environnement et le développement durable.

L'objectif serait ainsi d'assurer non seulement que le tourisme ne nuise pas à l'environnement, au patrimoine et à la vie sociale et culturelle mais qu'elle contribue activement à la richesse culturelle et sociale du territoire, à sa mise en valeur et au développement économique durable.

¹⁰ La notion 'd'authenticité' est beaucoup débattue mais difficile à définir. En résumé, elle vise à éviter la création d'une économie parallèle de tourisme, dans laquelle les habitants et acteurs du territoire ne se reconnaissent pas.

5 Le nombre de visiteurs

5.1 Les touristes

En comparaison avec les zones environnantes (Côte d'Azur, Verdon ...) le nombre de touristes est faible.

Trois indicateurs nous permettent d'en faire un chiffrage approximatif :

- Les statistiques sur les visiteurs arrivés pas avion sur la Côte d'Azur
- La proportion de touristes sur les Préalpes d'Azur ayant voyagé par avion
- La disponibilité de lits sur le territoire.

5.1.1 Les visiteurs arrivés par avion

Le CRT Riviera Côte d'Azur a mené une étude sur les visiteurs arrivés par avion. L'échantillon est faible pour le territoire du PNR¹¹, mais l'étude apporte des éclairages.

L'étude estime le nombre de séjours sur les 49 communes concernées par le PNR à 86 134.¹² De ce nombre, 88% des séjours se font sur les sept communes 'de frange' (partiellement en dehors du PNR), et la plus grande partie sur Grasse, Tourrettes-sur-Loup et Vence, donc essentiellement en dehors du territoire du PNR.

En retirant de nos calculs ces trois communes, nous estimons le nombre moyen de séjours sur les Préalpes d'Azur de la part des visiteurs arrivés par avion à environ 14 000 par an.¹³

D'après la même étude, le nombre moyen de nuitées passées sur ce même territoire est d'environ 10. Ainsi, les visiteurs au futur PNR arrivant par avion représenteraient environ 140 000 nuitées.

5.1.2 Estimation du nombre total

Or, dans l'étude récente sur la clientèle touristique de la montagne¹⁴, on mesure la proportion de visiteurs des Préalpes d'Azur qui est arrivée par avion : 11,2% du total.¹⁵

Le nombre annuel de touristes dans les Préalpes d'Azur serait donc d'environ 125 000 personnes et le nombre de nuitées de 1 250 000.

5.1.3 Contrôle du calcul par la disponibilité de lits

Pour contrôler ces chiffres, nous effectuons un autre calcul :

Les Préalpes d'Azur disposent d'environ 4 000 lits.¹⁶

¹¹ 268 questionnaires

¹² 86 134 séjours par an (moyenne annuelle), pour la période entre 1992 et 2008.

¹³ En excluant les communes de Grasse, Tourrettes et Vence, il nous reste 18 459 personnes, desquelles il faut déduire également une partie des séjours à Saint-Jeannet, Gattières, Carros et Le Broc. Sur les 42 autres communes, le nombre de séjours se chiffre à 10 344.

¹⁴ CRT, 2010

¹⁵ Plus exactement, la proportion de personnes interrogées qui déclare son intention de retourner à son domicile par avion.

Sur les zones de montagne, nous savons que la grande majorité des séjours se font pendant les sept mois entre avril et octobre.¹⁷

Un taux de remplissage de 60% pendant cette saison, et de 20% pendant les autres mois nous donnerait un peu plus d'un million de nuitées, et donc 100,000 visiteurs séjournant sur le territoire.

Le chiffre de 125 000 est donc vraisemblable (avec toutefois une marge d'erreur certaine), et s'accorde avec l'évidence anecdotique du terrain.¹⁸

5.1.4 Hypothèse de travail

Pour le besoin de cette étude, nous estimons donc le nombre de touristes sur les Préalpes d'Azur à 112 500 (entre 100 000 et 125 000) par an et le nombre de nuitées à 1 125 000 M.

5.2 Les excursionnistes

Les excursionnistes viennent surtout en fin de semaine, en été et pendant la période des sports d'hiver, mais on peut en rencontrer toute l'année pratiquant la randonnée et les sports de plein air.

A défaut d'études, il est encore plus difficile d'estimer leur nombre que celui des touristes.

5.2.1 Les flux journaliers

Les flux de véhicules sur les routes d'entrée sur le territoire nous donnent une première indication.

	Véhicules/jour
N6085 Rte Napoléon	4 700
D4/D5 Cabris, St Cézaire	1 500
D3 et D12, par Gourdon	550
D6 Gorges du Loup	925
Périmètre sud	9 200
D2 Vence-Coursegoules	1 500
D8 Bouyon-Bézaudun	285
D27 Gillette-Revest	580
D17 Gillette-Roqu/on	585
D 2211 Col St Raphael	595
Autre	1 000
	21 420

Fig. 8. Les flux de véhicules sur les routes traversant les confins du territoire des Préalpes d'Azur¹⁹

¹⁶ Voir Document 8, 'Structures d'accueil'

¹⁷ 70% dans les Alpes-Maritimes, selon le CRT

¹⁸ Février-mai 2010 : entretiens avec élus et offices de tourisme dans les Préalpes d'Azur

¹⁹ Source : Conseil Général des Alpes-Maritimes, DGA des services techniques

En retirant de ce tableau les touristes de passage sur la Route Napoléon (nombre estimé à environ 1M par an) et en divisant par deux (pour tenir compte des allers-retours), on peut estimer le nombre de personnes qui entrent et sortent du territoire par jour à 12 000.²⁰

Il s'agit en prépondérance de circulation locale des habitants. Or nous savons qu'environ 7 000 résidents des Préalpes d'Azur travaillent en dehors du territoire²¹ et que d'autres effectuent également ces trajets. On peut ainsi supposer que 8 à 9 000 personnes sur les 12 000 seraient des habitants du territoire.

5.2.2 Hypothèse de travail

Ces chiffres nous donneraient une estimation du nombre annuel d'excursionnistes entre 700 000 et 1,1 M personnes.

Ils nous permettent d'émettre une hypothèse de travail de 900 000 visites à l'année d'excursionnistes sur les Préalpes d'Azur.

Nous conseillons de manier ce chiffre avec précaution et recommandons d'effectuer une estimation plus précise, par sondage et comptage de véhicules.

5.2.3 Fréquence de visites

A noter que le chiffre de 900 000 ne représente pas le nombre de personnes mais celui des visites, car la plupart des excursionnistes effectuent plusieurs visites par an.

Il est probable (mais invérifiable sauf de façon anecdotique), que le taux de visites multiples soit élevé, dépassant la moyenne de quatre visites par an. Dans ce cas, le nombre de personnes concernées serait inférieur à 250 000 personnes.

5.3 Conclusion

En résumé, notre hypothèse d'étude serait d'une population touristique de 112 500 personnes, dont plus de 78 000 (70%) visiterait entre avril et octobre et vraisemblablement plus de 50 000 en juillet et août.

L'excursionnisme représenterait 900 000 visites, dont la plupart en été, mais une partie significative pendant la saison de ski.²²

²⁰ Sur la base de 1,3 personnes par véhicule

²¹ Voir Chapitre 2 du Volet 1 de ce rapport : 'La Population et l'emploi'

²² Voir section 8.8 ci-dessous

6 Le profil du tourisme dans les Préalpes d'Azur

6.1 Le profil de la clientèle actuelle

Le CRT Côte d'Azur a mené récemment une étude sur le profil de la clientèle touristique en montagne.²³

Le rapport compare les comportements et intentions de touristes²⁴ sur cinq zones de montagne, y compris les Préalpes d'Azur. On y découvre que :

- Le touriste d'été des Préalpes d'Azur est plutôt fidèle (69% de visites antérieures)
- Une proportion importante mais minoritaire est intéressée par les sports.²⁵
- Il effectue plutôt des 'balades et promenades' (>80%)
- Il apprécie les sites et manifestations culturels : visites de monuments et sites naturels (47%) ; marchés, brocantes, visites d'artisans (29,5%) ; manifestations culturelles, festivals ... (32%).

Les visiteurs actuels seraient donc surtout des personnes qui connaissent le territoire, ouverts à la découverte du patrimoine et des activités culturelles et/ou pratiquant des activités de plein air.

6.2 Répartition des activités

Aujourd'hui, la répartition des activités touristiques est très inégale de zone en zone.

Au sud, les communes accueillent un nombre relativement important de touristes en raison de leur proximité au littoral et aux pôles touristiques de la Côte d'Azur : Grasse, Tourrettes-sur-Loup, Vence, ... Pour la plupart, il s'agit d'un tourisme individuel, de type rural (randonnée, gastronomie, visites culturelles, ...)

La commune de Gourdon se démarque. Mises à part les stations de ski, elle est la seule destination touristique du territoire qui accueille un tourisme de masse²⁶, avec une fréquentation qui s'approche de celles de Mougins et d'Eze.

A l'intérieur du territoire, l'essentiel de l'activité touristique se situe à l'ouest, aux abords de la Route Napoléon et proche de deux zones de tourisme : les communes de Caille, Andon et Gréolières et, dans une moindre mesure, la plaine et la cluse de Saint-Auban.

²³ Profil de la Clientèle Touristique de la Montagne dans les Alpes-Maritimes

²⁴ Les excursionnistes étaient identifiés mais pas interrogés

²⁵ En particulier la randonnée (défini comme > 3 heures de marche) : 27%

²⁶ Caractérisé par une proportion significative d'arrivées par car

Ailleurs, l'activité touristique est moins apparente : une certaine fréquentation dans la vallée de l'Estéron ; un tourisme de passage à Coursegoules et dans la Vallée du Loup. Dans le Haut-Estéron et dans la vallée de la Gironde, par contre, l'activité touristique est faible.²⁷

Le nombre de lits est un indicateur de l'activité touristique de chaque zone :

LITS DANS LES COMMUNES DE L'OUEST ET DU SUD	
<i>Monts d'Azur Ouest</i>	760
<i>Hauts de Siagne</i>	1165
<i>Vallée du Loup</i>	458
<i>Plateaux et Baous</i>	813
Total	3 196 lits
LITS DANS LES COMMUNES DU NORD ET DE L'EST	
<i>Monts d'Azur Est</i>	383
<i>Nord</i>	61
<i>Vallée de l'Estéron</i>	235
Total	679 lits

Fig. 9. Nombre de lits par zone séparant les communes de l'ouest ou de la frange du sud de celles du nord-est.²⁸

6.3 Saisonnalité

Comme la plupart des communes de montagne, le territoire souffre d'une activité réduite pendant la plus grande partie de l'année.

Les stations de ski permettent une certaine fréquentation pendant l'hiver, mais sur l'ensemble des zones de montagne des Alpes-Maritimes, les six mois entre mi-octobre et mi-avril représentent moins de 30% des visites.²⁹

Sur les Préalpes d'Azur, la saisonnalité est un peu moins aiguë que dans la haute montagne. La proximité de la Côte assure une activité de randonnée et 'excursionniste' toute l'année, du moins en fin de semaine.

²⁷ Source : entretiens avec offices de tourisme, février-mars 2010

²⁸ Source : Observatoire du Tourisme, CRT

²⁹ Source : CRT

Si le temps est clément, un nombre important de visiteurs s'y rend au printemps et à l'automne.

La présence des maisons secondaires est également un facteur positif sur le plan économique.³⁰ A Roquesteron, par exemple, on considère que la saison commence en avril, avec l'arrivée des premiers estivants, pour se terminer en octobre, aidant ainsi à maintenir une activité commerciale sur six ou sept mois de l'année.³¹

6.4 Impact économique

Selon l'Observatoire du Tourisme, la dépense moyenne du visiteur arrivé par avion était de €67/jour en 2009. Le touriste en montagne dépense typiquement 30 à 40% de moins par jour que celui du littoral. Une estimation prudente pour les Préalpes d'Azur serait de €40/jour.

Sur la base des chiffres de fréquentation donnés ci-dessus, on peut donc évaluer l'apport financier du tourisme (hors excursionnisme) à environ €45 M par an.

Ce chiffre est évidemment à manier avec prudence, mais nous donne une idée du poids économique du tourisme dans les Préalpes d'Azur :

Il est généralement considéré qu'une dépense touristique de €40 000/an peut permettre le maintien ou la création d'un emploi en zone rurale.³² Sur cette base, le tourisme maintiendrait 1 100 emplois (temps plein) sur les Préalpes d'Azur, soit environ 15% des emplois sur le territoire.³³

Il est probable que ce nombre comprendrait de nombreux emplois à temps partiel ou saisonnier, ou bien partiellement dédiés au tourisme (ex. commerces et services).

³⁰ Voir Volet 1, section 3.3

³¹ Source : Skema : entretiens avec commerçants de Roquesteron, mars 2010

³² Source : Whetstone Group 2008

³³ Voir Annexe 2.4 : 'Lieu de travail'

7 Le profil des visiteurs à la journée (les excursionnistes)

7.1 Définitions

Une définition claire du tourisme et de l'excursionnisme est donnée en forme de tableau dans l'étude 'montagne' publié par le CRT.³⁴ Le critère principal est le passage (ou non) d'une nuitée dans l'espace montagne.

Notre définition en diffère légèrement, dans le sens que nous considérons également comme touriste les personnes séjournant dans des zones proches du PNR, par exemple à Castellane ou à Vence.



Fig 10. Cyclistes à Saint-Barnabé (commune de Coursegoules) une journée d'hiver. Cette zone attire de nombreux visiteurs de la Côte, tous les mois de l'année.

7.2 Comportements et motivations

La différence essentielle entre touriste et excursionniste est dans le comportement.

L'excursionniste réfléchit en termes de 'sortie' et non pas de 'séjour,' en termes de 'dépenses courantes' et non pas de 'budget vacance.'

Les visites à la journée privilégient les destinations proches. Ainsi on trouvera les excursionnistes surtout sur la frange sud et est (entre Saint-Cézaire et Le Broc) ; dans les zones facilement accessibles par la Route Napoléon ; à Gréolières, Caussols et Coursegoules ; et dans la vallée du bas-Esteron.

³⁴ 'Profil de la clientèle de la montagne des Alpes-Maritimes'. www.cotedazurtourisme.com

Les motivations de visite des excursionnistes sont multiples, y compris : sorties familiales et pique-niques ; pratique de sports de pleine nature (sports d'hiver, VTT, deltaplane, canyoning, ...) ; randonnée à pied, en vélo ou à cheval ; sorties gastronomiques (auberge de montagne) ; cueillette (champignons, asperges sauvages, lavande, ...) ; etc.

7.3 Impact économique

A l'exception des sorties gastronomiques ou des journées de ski, les activités des excursionnistes n'entraînent que peu de dépenses. L'apport économique des visiteurs à la journée est ainsi nettement plus faible que pour le touriste séjournant sur le territoire.

Des études dans d'autres régions rurales d'Europe³⁵ font état de budgets moyens d'entre €10 et €20/personne/jour (hors frais d'essence) si l'offre est peu développée, comme dans les Préalpes d'Azur.

En l'absence d'une étude locale, nous prenons comme hypothèse de travail le chiffre de €15/personne/jour.

L'apport économique de l'excursionnisme dans les Préalpes d'Azur serait ainsi d'environ €13M par an, nettement plus faible que celui du tourisme, malgré un nombre de personnes bien supérieur.

Sur la même base que pour le tourisme (section 4.4), nous estimons que l'excursionnisme maintiendrait environ 300 emplois sur les Préalpes d'Azur, un peu moins de 4% du total.

³⁵ Notamment JDD Consulting, Peak District, 2008

8 L'identité et la notoriété du territoire

8.1 Une identité faible

Jusqu'à présent, les Préalpes d'Azur n'ont eu aucune identité propre, à l'opposé des grandes marques touristiques que sont la Côte d'Azur, le Verdon et le Mercantour.

Le territoire est également perçu de façon fragmentée, souvent assimilé à des identités plus fortes ('arrière-pays de Vence, pays de Grasse, Vallée de l'Esteron, ...').

8.2 Le potentiel

8.2.1 La notoriété actuelle

Le territoire ne manque pas d'éléments permettant de lui créer une identité forte.

Sur les circuits touristiques, quelques lieux jouissent d'une certaine reconnaissance : Gourdon ; les Gorges du Loup ; Roquesteron ; la Route Napoléon ; le Baou de Saint-Jeannet pour l'escalade ...

D'autres zones ou lieux se sont forgés une identité propre, au niveau local : Le plateau de Saint-Barnabé ; le plateau de Caussols ; Gréolières-les-Neiges ; Andon-Audibergue ; les villages de Cabris, Spéracèdes et Saint-Cézaire ; les clues de Saint-Auban et d'Aiglun ; ...

8.2.2 Le patrimoine

Le paysage est remarquable : un ensemble de clues et de torrents, surplombés de plateaux et de forêts, parsemé de villages médiévaux perchés sur des sommets et des falaises – le tout remarquablement accessible à l'automobiliste, au randonneur, au sportif, offrant des vues panoramiques sur les vallées, la haute montagne et la mer.

S'il y a faiblesse, elle ne réside pas dans sa matière brute mais dans la structuration de l'offre.

8.3 Les composants de la marque

Par 'marque' nous entendons l'image du territoire véhiculée par le PNR.

La future marque fera certainement référence à :

- la richesse et la variété du paysage
- l'eau vive, les gorges et les clues
- les villages perchés, surplombant les vallées
- les activités et sports de pleine nature
- l'activité humaine (culture, pastoralisme ...) toujours présente et vivante
- la richesse de sa flore et la présence des plantes aromatiques.



Fig.11. La clue de Saint-Auban. Les clues et les gorges sont des éléments marquants du paysage des Préalpes d'Azur

8.4 La promotion

Les actions de promotion touristique sont souvent laissées aux communes, qui ne disposent pas des moyens suffisants. L'appartenance à une intercommunalité facilite la promotion, mais ne permet pas non plus des actions de grande envergure.

Mêmes les stations de ski fonctionnent avec des budgets promotionnels très limités, accueillant une clientèle essentiellement locale (Alpes-Maritimes, Var).

Il faut faire mention de trois initiatives :

- Le SIVU PAP 06 a été le précurseur du PNR et a identifié la nécessité de mener des actions de labellisation et promotion touristique
- Le Pôle Touristique de Grasse, qui comprend 18 communes, dont 10 du territoire,³⁶ a aidé à promouvoir les activités touristiques et culturelles des zones du sud-ouest

³⁶ Cabris, Cipières, Escagnolles, Gourdon, Grasse, Le Bar, Saint-Cézaire, Saint-Vallier, Spéracèdes, Tourrettes-sur-Loup.

- La Route Napoléon mène des initiatives novatrices dans les domaines de la documentation et de la signalisation.

La création du PNR fournira l'occasion de coordonner et financer ces initiatives et d'autres.

8.5 Conclusion

Si les moyens y sont alloués, rien n'empêche la création d'une marque forte par les Préalpes d'Azur. Ce travail prioritaire permettra :

- d'unifier les différentes zones du territoire
- de distinguer les Préalpes d'Azur des zones de montagnes voisines (Verdon, Mercantour, ...)
- de communiquer par rapport à cette identité, auprès de la population touristique
- de communiquer également auprès de la population du littoral, dans l'objectif de valoriser et protéger le territoire.

9 Les infrastructures du tourisme

9.1 Les routes, chemins, pistes et sentiers

Le maillage des routes sur le futur PNR (voir Chapitre 2, Fig.X) lui donne son unité et permet l'accès à une grande partie du territoire.

Pour des raisons historiques, les Préalpes d'Azur disposent d'un réseau exceptionnel de routes, chemins, pistes et sentiers, avec le potentiel d'en créer d'autres, sur la base de chemins non-répertoriés, jadis utilisés par la population et partiellement à l'abandon.

Dans les Alpes-Maritimes, le Conseil Général réalise et soutient un travail de maintien et remise en état de ces voies pour la randonnée (pédestre, VTT, équestre, ...)³⁷

Sur le territoire des Préalpes d'Azur, ce travail représente des centaines de kilomètres de chemins. Il permet de maintenir des liaisons historiques, par exemple entre Saint-Jeannet et Bézaudun, Cipières et Caussols, Saint-Barnabé et Courmes, ...



Fig 12. Panneau de signalisation, sur le Mont Lion (commune de Gilette)

Sur cette infrastructure, se greffent de nouvelles initiatives, telle les Chemins du Soleil – une traversée des préalpes en VTT entre Grenoble et Nice, suivant des chemins balisés, avec des points d'hébergement identifiés d'avance.³⁸

³⁷ <http://www.cg06.fr/fr/decouvrir-les-am/decouverte-sportive/les-randonnees-guides-randoxygene/les-randonnees-guides-randoxygene/>

³⁸ <http://www.grande-traversee-alpes.com/je-voyage/a-vtt.html>

Dans les Préalpes d'Azur, l'ambition serait de créer un réseau de circuits pédestres, équestres et/ou de VTT, avec des points de chute et lieux d'hébergement fréquents, une attraction autant pour l'excursionniste que pour le touriste. Les Préalpes d'Azur y sont particulièrement adaptées, et la création du PNR pourrait en être le catalyseur.

9.2 Les villages

Le maillage de villages des Préalpes d'Azur³⁹ facilite la structuration des activités touristiques. Ces centres historiques :

- sont des espaces piétons à découvrir, représentatifs du patrimoine
- peuvent servir de points de diffusion d'informations (mairies et offices de tourisme)
- fournissent un cadre pour les activités culturelles, animations, marchés, etc.

Ailleurs dans les Alpes-Maritimes, on découvre leur potentiel en tant qu'outils de communication et d'animation, et de nombreux événements et festivals y ont lieu.

9.3 L'hébergement

9.3.1 Une période de crise

Sur le territoire, des hôtels ferment et ne se remplacent pas. En même temps, de nouvelles formes et styles d'hébergement se développent.

9.3.2 Le nombre d'établissements et de lits : base du chiffrage

Le CRT Riviera Côte d'Azur répertorie les lieux d'hébergement et le nombre de lits⁴⁰, présentés par commune, et nous a fourni un extrait de leur base de données pour l'ensemble des communes concernées par le projet PNR.⁴¹

De ce total, nous retirons les communes de Grasse, Tourrettes-sur-Loup et Vence, dont seulement une partie mineure du territoire se trouve dans le PNR. Nous gardons, par contre, les communes du Broc, de Carros, de Gattières et de Saint-Jeannet, dans lesquelles une partie importante de l'hébergement touristique se situe sur le territoire du PNR.

9.3.3 Une répartition inégale sur le territoire

Sur cette base, le territoire offre 265 lieux d'hébergement au visiteur, avec 3 875 lits.

Les lits sont répartis principalement sur le sud et proches des villes portes du territoire.

Les communes offrant le plus grand nombre de lits sont majoritairement celles où se trouvent des campings ou centres de vacances : par ordre décroissant : Saint-Vallier (902), Séranon (405), Saint-Jeannet (310).

Hors campings et centres de vacances, la capacité du territoire est de 2 207 lits.

³⁹ Voir 2.3.2 ci-dessus

⁴⁰ Cette base de données permet d'offrir au public un service de recherche d'hébergement, par le portail <http://www.cotedazur-tourisme.com>

⁴¹ Pour un total de 527 hébergements et 10 790 lits

	Etablissements	Lits
Hôtels	41	892
Gîtes d'étape	11	173
Gîtes ruraux	118	444
Chambres d'hôtes	12	78
Campings	9	1561
Meublés	70	290
Résidences	1	40
Centres de vacance	3	107
Total	265	3875

Fig 13. La capacité d'hébergement des Préalpes d'Azur (à l'intérieur du périmètre du PNR)⁴²

De ce tableau, on remarque :

- La prédominance des lits de camping (>40%), malgré le faible nombre d'établissements
- L'importance relative du nombre de chambres d'hôte, de gîtes ruraux et de meublés : plus de 35%, hors camping
- Le faible nombre de lits d'hôtels à l'intérieur du périmètre du PNR
- La quasi-absence de résidences touristiques.

9.3.4 La nature de l'hébergement

Le parc hôtelier du territoire est plus dense sur les zones touristiques, sur les franges du sud ou sur la Route Napoléon : deux hôtels à Séranon, trois à Saint-Vallier, deux à Saint-Cézaire, deux à Cabris, deux au Bar-sur-Loup ...

Ailleurs, les projets s'orientent plutôt sur de nouvelles formes d'hébergement en phase avec les activités de plein air (gîtes d'étape, yourtes, cabanes, écolodges ...), moins gourmands en capitaux.

A titre d'exemple :

- Terre d'Arômes à Séranon : 12 yourtes ; camping à la ferme ; 4 chambres d'hôtes⁴³
- Le Domaine du Haut Thorenc : 20 chambres (architecture bioclimatique) et des écolodges⁴⁴
- un projet de logement touristique (avec yourtes) à Collongues.

⁴² Source : CRT. Voir Annexe 4.1 : 'L'hébergement'

⁴³ <http://www.terre-d-aromes.fr/>

⁴⁴ <http://www.haut-thorenc.com/>

Le marché pour ces styles d'hébergement – entre le camping et le séjour en hôtel est en expansion partout en Europe. Il correspond souvent à des séjours courts, entre deux et cinq nuits, ou bien à des vacances 'nomades.' Proches du littoral urbanisé et de plusieurs grands axes touristiques, les Préalpes d'Azur sont bien placées pour en bénéficier.



Fig 14. Yourtes à Séranon (Terre d'Aromes)

Ces établissements se combinent souvent avec d'autres activités :

- à la Ferme de l'Escaillon (famille Varrone), des chambres d'hôtes à la ferme, avec des activités liées à l'exploitation⁴⁵
- au Gîte Tonic, à Saint-Auban, des séjours sportifs (équitation, canyoning, randonnée, ...) ⁴⁶

L'hébergement sur le territoire se caractérise par des initiatives individuelles, souvent à petite échelle et très localisées, telle « la ferma d'aqui⁴⁷ », maison indépendante louée avec une roulotte par une famille de maraîcher / éleveur de chèvres à Amirat et bénéficiant de multiples labels : Agriculture Biologique, Accueil Paysan, Bienvenue à la Ferme.

Ces modèles d'hébergement sont souples, permettant croissance et diminution de l'offre selon la demande. Ils peuvent se renforcer par la création d'une base de données sur l'hébergement disponible reliée aux sites de randonnée et de tourisme.

9.4 Restaurants, auberges, bistrotts

Pour les Alpes-Maritimes en général et pour les Préalpes d'Azur en particulier, un aspect important de l'offre touristique est le renouveau du réseau de bistrotts et restaurants de qualité.

Les zones de montagne bénéficient d'une association forte entre montagne et terroir, et la proximité avec la Côte met à disposition une clientèle potentielle importante.

⁴⁵ <http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/paca/ferme-de-decouverte/ferme-ferme-de-l-escaillon-2673-115566>

⁴⁶ www.gitetonic.com

⁴⁷ <http://www.lafermadaqui.com/>

Les restaurants du territoire se situent surtout dans les zones plus peuplées et plus fréquentées.

COMMUNES DE L'OUEST ET DU SUD		
	Hôtels/rest.	Restaurants
Monts d'Azur Ouest	8	13
Hauts de Siagne	8	20
Vallée du Loup	6	23
Plateaux et Baous	10	20
Total	32	76
COMMUNES DU NORD ET DE L'EST		
Monts d'Azur Est	5	2
Nord	1	0
Vallée de l'Esteron	5	8
Total	11	10

Fig. 15. Nombre de restaurants et auberges/hôtels/restaurants dans les Préalpes d'Azur

Mais certains s'installent sur des communes plus lointaines, faisant le pari de la qualité et de la notoriété, parmi lesquels :

- L'Auberge du Mont Vial à Tourette-du-Château⁴⁸
- L'Auberge de La Penne⁴⁹
- L'Auberge du Charamel au Mas.
- L'Auberge de Calendal à Aiglun (faisant également hôtel, avec 32 couchages)⁵⁰

Ce dernier fait partie du réseau Bistrots de Pays, tout comme le Bistrot de Sophie à Coursegoules.

Dans toutes ces communes, le restaurant ou bistrot est centre d'animation, reconnu par la municipalité locale, au point d'envisager la création de bistrots communaux (propriétés de la commune, à loyer modeste), si le secteur privé fait défaut. Par exemple, dans les Monts d'Azur Est, l'Auberge des Miolans à Sallagriffon a plus de 15 ans, sous la tutelle de

⁴⁸ <http://www.guidегantie.com/fr/restaurants/detail.php?id=32&ville=Tourette-du-Ch%C3%A2teau&tri=1&all=1&sm=1>

⁴⁹ <http://www.lapenne.fr/index.php?post/2007/05/21/La-passion-de-Benoit-Poulet>

⁵⁰ http://www.auberge-aiglun.com/fr_FR/

la Mairie. A quelques kilomètres de là, la commune de Collongues s'apprête à ouvrir une auberge communale, en remplacement du seul restaurant du village, fermé depuis quelques années.

D'une façon générale, les communes compensent le manque d'investissement privé dans les secteurs de la restauration et de l'accueil.⁵¹



Fig 16. Bar-restaurant à Sigale. Dans ces petites communes, certains restaurateurs visent la clientèle locale, d'autres font le pari de la qualité.

La solution de l'auberge communale paraît sensée, mais se heurte à plusieurs obstacles dont le plus important est celui de trouver des gestionnaires de qualité, prêts à s'investir sur le long terme, malgré un environnement commercial difficile.

9.5 L'enjeu de la qualité

9.5.1 Les réseaux

En dehors des communes en bordure du futur PNR, les hôtels et restaurants ne peuvent pas dépendre d'une clientèle locale. Ils ont besoin d'entrer dans une démarche qualité : se bâtir une réputation d'excellence et se faire connaître à une plus grande échelle.

La démarche peut exiger de s'insérer dans des réseaux de qualité reconnus, y compris :

- les Bistrot de Pays⁵² : dans les Alpes-Maritimes il y en a maintenant six, dont deux sur les Préalpes d'Azur. Les Bistrot de Pays se reposent sur un programme de formation rigoureux. L'initiative est soutenue et suivie de près par la CCI.⁵³
- les réseaux d'accueil en milieu rural (séjour, produits de la ferme, gastronomie, activités, ...), tels Accueil Paysan et Bienvenue à la Ferme⁵⁴

⁵¹ Autres exemples : Auberge de l'Escaou à Coursegoules ; gîtes communaux à Amirat et aux Mujouls, ...

⁵² www.bistrotdepays.com

⁵³ Contact : Sylvaine Tanitte

- Forestour⁵⁵, regroupant des propriétés forestières de PACA proposant des activités de tourisme, sport et loisirs en forêt privée. Deux des trois adhérents des Alpes-Maritimes sont dans les Préalpes d'Azur.⁵⁶

9.5.2 Labellisation dans les PNR

A l'avenir, on pourra y ajouter des Gîtes Panda, hébergements des Gîtes de France situés dans les Parcs Nationaux ou PNR, dans des cadres exceptionnels, dont cinq actuellement dans le Mercantour et deux dans le PNR du Verdon.

La création du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur permettra également de concevoir une labellisation locale, semblable à celle proposée par le Pays de la Provence Verte.⁵⁷

9.5.3 L'importance de la labellisation

De plus en plus, la labellisation devient critère et condition nécessaire au référencement (ex : la Grande Traversée des Alpes), ou pour l'obtention d'aides financières de la part du Conseil Général ou du Conseil Régional.

Avec la création du label d'Etat de 'Qualité Tourisme', cette tendance se renforcera.

Le Conseil Général peut accompagner les intéressés dans l'aménagement et la rénovation, pour assurer une mise aux normes.

Le CRT Riviera Côte d'Azur fournit des conseils pour la qualification des hébergements, pour l'accès aux réseaux de qualité et pour les actions de promotion.

⁵⁴ Adhérents à ce dernier : La Manonegra à Bézaudun, la Distillerie Florihana à Caussols, George Rasse à Saint-Jeannet

⁵⁵ <http://www.forestour-paca.org>

⁵⁶ Le Haut Chandelalar à Briançonnet et le Domaine St.Jean de l'Escaillon à Thorenc

⁵⁷ Caractère Provence Verte - <http://caractereprovenceverte.fr/>

10 Les activités de pleine nature (APN)

10.1 Le développement des APN

Depuis un demi-siècle, les activités de pleine nature se développent sur le territoire, poussées par l'urbanisation de la zone côtière et un intérêt croissant pour les activités de montagne (sports de glisse, parapente, canyoning, raquettes, ...).

En grande partie, ces activités s'organisent et se structurent depuis le littoral.

En raison de l'importance des APN dans le futur tourisme des Préalpes d'Azur, nous en ferons un tour d'horizon complet.

10.2 Le vélo

10.2.1 Le vélo sportif : cyclotourisme et VTT

Les paysages des Préalpes d'Azur offrent une grande variété, que ce soit pour le cyclotourisme ou le VTT. Les adeptes sont en partie des habitants du territoire⁵⁸, mais la proximité à la zone côtière attire de nombreux autres pratiquants.

Depuis quelques années, des efforts considérables ont été déployés pour fournir des pistes de VTT et sensibiliser les pratiquants. Selon la CSP, le territoire accueillerait entre 4 et 5.000 VTTistes par an, mais le nombre pourrait être encore plus élevé.

Le Conseil Général s'y engage. Dans le Guide Randoxygène VTT⁵⁹, cinq des dix circuits du Moyen Pays⁶⁰ et deux circuits du Pays Côtier⁶¹ se situent sur les Préalpes d'Azur.

La promotion du VTT sur le territoire est également assurée par la Grande Traversée des Alpes, dont les Préalpes d'Azur constituent une partie significative du parcours.⁶²

A la station d'Audibergue, on bénéficie pendant les mois de l'été de la remontée mécanique pour accéder à des circuits VTT de différents niveaux.

⁵⁸ L'association Cyclo Sport Pierrefeu (CSP) est particulièrement active, accueillant adeptes de cyclotourisme et VTT. Avec 159 licenciés, elle organise des randonnées et sorties, participe à des concours et organise une 'école de cyclisme'

⁵⁹ Version 2009, édité par le Conseil Général des Alpes-Maritimes

⁶⁰ A Caille, Coursegoules, Escragnolles, Gréolières et aux Mujouls

⁶¹ Entre Cabris, Saint-Cézaire et Saint-Vallier

⁶² La piste VTT des 'Chemins du Soleil' passe actuellement par Saint-Auban, Aiglun, Roquesteron, Bouyon et Carros. www.grande-traversee-alpes.com



Fig 17. Audubert (commune d'Andon) : remontée de vélos pendant la saison d'été

10.2.2 Les randonnées et balades familiales

Pour les moins sportifs, le tableau est plus mitigé. Le Guide Randoxygène propose quelques options de 'rando facile,' représentant quand même des dénivelés de 150 ou 200 mètres. Certaines routes permettent des balades agréables sur le plat, à partager avec les automobilistes.

Le territoire fournit l'opportunité d'ajouter un volet familial à l'offre 'vélo', en particulier dans la zone de Caille/Andon, à Saint-Vallier, Séranon et Saint-Auban.

10.3 Randonnée pédestre

10.3.1 Les groupes et associations

78 associations sont affiliées au Comité Départemental de Randonnée Pédestre des Alpes-Maritimes (CDRP), représentant plus de 3 700 randonneurs licenciés.⁶³

Deux de ces associations sont basées au cœur du territoire⁶⁴ et sept sur les communes limitrophes du futur Parc.⁶⁵

On note même la présence des Randonneurs Nus de Provence (association naturiste) et d'autres groupes informels.

La grande majorité des groupes ou associations se situent sur le littoral, organisant des randonnées fréquentes sur les Préalpes d'Azur, exploitant le réseau riche et varié de sentiers, pistes et chemins.

Visiteurs à la journée pour la plupart, ces groupes s'arrêtent parfois au bistrot ou à la boulangerie du village, mais ne contribuent que modestement à l'économie du territoire.

⁶³ Source : CDRP : Guide des Associations de Randonnée Pédestre des Alpes-Maritimes, 2010

⁶⁴ Les Géophiles à Saint-Auban et Les Randonneurs de Tourette-du-Château

⁶⁵ Au Bar-sur-Loup, à Carros, Grasse, Saint-Cézaire, Saint-Jeannet, Tourrettes-sur-Loup et à Vence

10.3.2 Sentiers et itinéraires

Sur le Guide Randoxygène du Moyen Pays et Pays Côtier des Alpes-Maritimes, 35 des 120 itinéraires se situent sur le territoire.⁶⁶ Le territoire est traversé par les GR 4, 51 et 510 et fait partie aujourd'hui du projet Grande Traversée des Alpes (voir ci-dessus).

Les chemins de randonnée sont entretenus par le Conseil Général, en partenariat avec le CDRP et les communes concernées. Des centaines de poteaux de signalisation sont installés et entretenus sur le territoire, servant plus de 100 km de chemins balisés. Il s'agit d'un travail actif de maintien et de réhabilitation.⁶⁷

Selon de Conseil Général : 'Le plan départemental de randonnée a pour vocation la réhabilitation des anciennes viabilités qui furent durant des siècles les seules voies de communication reliant villages, hameaux et campagnes.'



Fig 18. Plateau de Calern, traversé d'anciens sentiers reliant les villages de Caussols et Cipières, encore utilisés pour l'élevage.

10.3.3 Le potentiel

Grâce à la densité de ses anciennes voies de communication, les Préalpes d'Azur est particulièrement riche en chemins de randonnée, avec une grande variété de paysages et de nombreux points de vue panoramiques.

⁶⁶ Guide Pratique 2009, Conseil Général des Alpes-Maritimes

⁶⁷ A noter également le travail de soutènement et la traversée des cours d'eau, y compris la superbe passerelle suspendue des Mujouls

Pour que le territoire en bénéficie économiquement, il faudrait une meilleure intégration entre ces voies et les services aux randonneurs (hébergement, restauration, transports ...), pour permettre la création de circuits-séjours, pour touristes et excursionnistes. Des initiatives dans ce sens sont soutenues par le Conseil Général, le Conseil Régional et la CCI.

Comme pour le vélo, le potentiel du marché moins sportif dans les Préalpes d'Azur est peu exploité. Alors que 47% de visiteurs expriment l'intention d'effectuer des randonnées (> 3 heures de marche), 80% des visiteurs auraient l'intention de faire des 'balades.'⁶⁸

Certains villages offrent des circuits (pédestres) de découverte accessibles à tous, avec panneaux touristiques et points de vue, mais l'offre est encore limitée.

10.3.4 Un paysage à risque

Avec la déprise de l'agriculture et la fermeture des paysages, certains chemins de randonnée perdent peu à peu leurs points de vue, leur variété et ainsi leur attractivité.⁶⁹

Ce phénomène se remarque surtout dans l'Estéron et dans les Monts d'Azur Est, mais pourrait se généraliser.

10.4 Equitation, randonnée équestre

Avec un marché potentiel important à proximité, le projet d'étendre les sentiers équestres et de créer des circuits et itinéraires est en discussion depuis quelque temps, malgré une opposition de certains propriétaires de terrains.

Il existe quelques centres équestres⁷⁰, et d'autres seraient en projet.

Des 45 itinéraires équestres du guide Randoxygène⁷¹ dans les Alpes-Maritimes, 10 se situent sur les Préalpes d'Azur.

Pour développer le tourisme équestre il reste encore un travail de coordination et de sensibilisation.

Les mêmes considérations valent pour les randonnées à mulet ou âne, bien que le public visé soit différent.

10.5 Les circuits de randonnée et leur potentiel

Qu'il s'agisse de VTT, de randonnée pédestre ou équestre, les acteurs du Département et de la Région reconnaissent le potentiel d'une offre plus coordonnée et structurée, y compris :

- Des circuits à partir de villages et parkings

⁶⁸ Observatoire Régional de Tourisme, 'Etude Montagne'

⁶⁹ Olivier Héroult : 'Etude paysagère sur une vallée du futur PNR des Préalpes d'Azur', Septembre 2010

⁷⁰ Sur les pages jaunes, seulement quatre, au Col de Vence, à Gattières, à Tourrettes-sur-Loup et à Saint-Vallier, mais nous avons répertoriés trois ou quatre autres. On compte également des élevages et pensions pour chevaux à Andon, Bézaudun et Caussols.

⁷¹ Guide 'Equitation' dans la série Randoxygène, édité par le Conseil Général. Edition 2010.

- Des navettes pour les randonneurs
- Une coordination avec les services de restauration et l'hébergement.

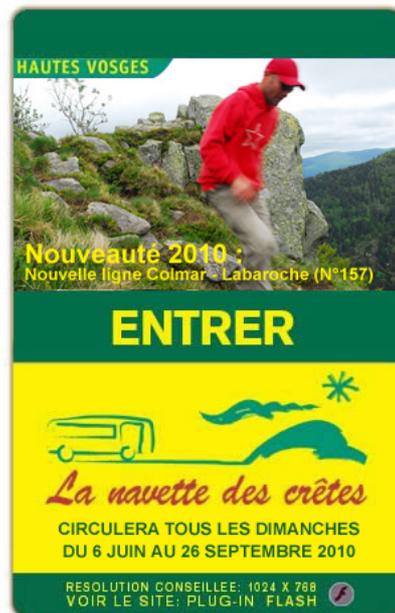


Fig 19. Exemple de service pour randonneurs, dans le PNR du Ballon-des-Vosges.⁷²

Ce réseau de services permettrait d'offrir des sorties 'multi-modales' (randonnée + canyoning, balades ou randonnées culturelles, gastronomiques, ...)

De tels projets pourraient être coordonnés par le Syndicat Mixte du PNR, et soutenus par le Conseil de Développement du PNR, le Conseil Général ou bien la CCI : rassemblement des acteurs, coordination des ressources, recherche de subventions ...

10.6 Les sports d'eau vive

10.6.1 Le canyoning

Les cours d'eau du territoire attirent une population sportive avisée.

Les gorges et cluses des Préalpes d'Azur sont connues des adeptes.⁷³ La notoriété de ces sites s'est encore accrue avec la publication d'un guide Randoxygène dédié au canyoning.⁷⁴

Des neuf itinéraires identifiés dans le guide, sept se situent dans la partie nord du territoire, sur l'Esteron ou ses affluents. De l'est en ouest, ils sont : Clue de Saint-Auban,

⁷² Service de bus, tous les dimanches entre juin et septembre, reliant les sites de la grande Crête des Vosges.

⁷³ Le site www.descente-canyoning.com en identifie neuf, tous bien classés, avec mention particulière pour les Cluses d'Aiglun et de Riolan, et la Siagne de la Pare (Escragnolles)

⁷⁴ 'Cluses et Canyons', édité par le Conseil Général des Alpes-Maritimes

Clue de Mujouls, Clue d'Aiglun, Clue du Riolan, Riou de Cuébris, Riou de Pierrefeu, Clue de la Cerise.



Fig 20. Le canyoning attire surtout les jeunes, mais il est accessible à une population large, n'exigeant qu'un entraînement modeste sur certains parcours

Pour le tourisme des Alpes-Maritimes, les clues et les cours d'eau représentent potentiellement une grande richesse, mais aujourd'hui les retombées économiques sont faibles. De plus, l'impact environnemental de l'activité est peu compris.

A Saint-Auban, on souhaiterait une meilleure maîtrise du canyoning dans la clue. A Sallagriffon, on estime le nombre de canyoningistes se dirigeant vers la Clue d'Aiglun à plusieurs milliers sur l'année – une population qui dépense peu sur la commune.⁷⁵

10.6.2 Les activités familiales

Avec ses multiples rivières et 'rious', on pourrait espérer trouver des lieux de baignade pour les moins sportifs et pour les familles. En fait, ces lieux sont peu signalés et souvent difficiles d'accès, donc peu fréquentés ou seulement par la population locale.

En même temps, pendant les mois d'été, les quelques lieux connus (tel le Pont de la Cerise) sont sur-utilisés et mal surveillés.

10.7 Les sports 'extrêmes'

10.7.1 Parapente et deltaplane

Plusieurs écoles et entreprises de vol libre se trouvent dans les Alpes-Maritimes, y compris Spirit Parapente à Saint-Vallier et Ascendance à Gourdon.

Le parapente et/ou deltaplane se pratiquent au Col de Bleine, à Gréolières, à Escragnolles, et sur toute la façade sud des Préalpes, de Saint-Cézaire à Gattières.

Le vol libre est possible toute l'année, même en hiver si la météo le permet. Les villages concernés (Gréolières en particulier) apprécient la clientèle qu'elle apporte aux commerces et restaurateurs.⁷⁶

⁷⁵ On a attiré notre attention également sur les problèmes de sécurité et les coûts de sauvetage en cas d'accident dans les clues



Fig.21. Vol libre au-dessus des Préalpes d'Azur

10.7.2 Escalade

Les adeptes de l'escalade profitent des nombreuses gorges et falaises des Préalpes d'Azur, avec des voies répertoriées dans une douzaine de communes.⁷⁷

Le Baou de Saint-Jeannet se démarque avec ses 17 secteurs et 467 voies d'escalade. Le village reçoit ainsi tous les ans des milliers de grimpeurs venus du monde entier. Un magasin de sport, un restaurant et un gîte d'étape vivent en grande partie de leur fréquentation.

La pratique de l'escalade est également importante dans les Gorges du Loup (152 voies), à Gourdon (120) et au Broc (55).

10.8 Les sports de neige

Les stations de Gréolières-les-Neiges et de l'Audibergue ont été créées à une époque où l'on n'envisageait pas de limite au développement des sports d'hiver. Situées à une altitude inférieure par rapport à Isola 2000, Auron et Valberg, elles misaient sur la proximité à la Côte d'Azur.

Soutenues jusqu'à présent par le Conseil Général, ces deux stations sont aujourd'hui à un tournant :

- L'investissement dans de nouvelles pistes, canons de neige et remontées mécaniques est lourd, ainsi que la maintenance des routes et parkings

⁷⁶ Source : Mairie de Gréolières

⁷⁷ Y compris à Aiglun, au Bar-sur-Loup, au Broc, à Bonson, Caussols, Courmes, Gillette, Gourdon, Saint-Auban, Saint-Jeannet, Sallagriffon, Séranon, Sigale

- La saison est courte, de janvier à avril si la neige y est, souvent moins longue, avec une pointe pendant les vacances d'hiver.
- On propose également des sports de neige 'doux' (ski de fond, raquettes ...), mais elles dépendent d'un enneigement suffisant et n'apportent pas de revenus directs à la station
- L'offre d'hébergement est faible, et la demande actuelle ne justifie pas de l'augmenter.



Fig 22. Plan des pistes de Gréolières-les-Neiges

A l'**Audibergue** (communes d'Andon et de Caille), on se tourne de plus en plus vers des activités multi-saisons, dont le ski/surf n'est qu'une composante. L'offre se construit progressivement (randonnée, VTT, Via Souterrata, accro-branche, ...)

Aujourd'hui, le nombre de visiteurs est relativement modeste :

- Environ 4 000 personnes empruntant le télésiège, sur l'année
- 8 000 à l'Accrobranche
- 2 500 dans le Souterrata
- Et peut-être encore 2 000 randonneurs autour de la station.

On peut donc estimer à entre 15 et 20 000 le nombre de personnes jouissant directement des activités d'Andon/Caille, en plus des promeneurs et autres visiteurs occasionnels.

La clientèle serait fidèle, originaires surtout de la partie est du littoral et du Var.

Sur cette base solide, le potentiel de développement serait considérable, par le rajout progressif d'activités et la création de services adaptés (hébergement, restauration, ...).⁷⁸

⁷⁸ Voir également 10.3 ci-dessous

A Gréolières-les Neiges, le volume de visiteurs est plus important, mais la station a du mal à évoluer et cherche sa vocation.

Depuis deux ans, on vend entre 90 000 et 110 000 forfaits par an⁷⁹, ce qui se traduit par environ 200 000 personnes sur la station. Mais les deux dernières années sont peut-être exceptionnelles : en 2005/6 on n'a vendu que 54 000 forfaits) et en 2006/7 seulement 20 000.⁸⁰ Ces chiffres se réalisent sur quelques semaines seulement.

A Gréolières, on est plus fortement dépendant de l'enneigement qu'à l'Audoubert, à cause du profil de sa population (un nombre important d'adolescents et de jeunes).

La transformation de la station en zone d'activité multi-saison coûterait cher.⁸¹ Les revenus ne permettent pas de réinvestir, la commune ne dispose pas des moyens de le faire, et l'offre aux potentiels investisseurs privés n'est pas bien définie.

Avec le bon projet, pourtant, le plateau et les environs de Gréolières-les-Neiges auraient un potentiel considérable.

10.9 Autres conclusions

En plus des recommandations faites ci-dessus, nous attirons l'attention sur les aspects suivants :

10.9.1 Les voies et les circuits

Cette étude a déjà souligné l'importance de 'l'ossature' des voies de communication et autres pistes et sentiers : à protéger et à développer selon les projets d'aménagement touristiques, les circuits et les besoins locaux.

Sur ces voies, on aura besoin d'une bonne coordination entre voies et circuits de vélo, de randonnée pédestre, et de randonnée équestre.

10.9.2 Les activités et sports d'eau

Nous signalons une opportunité manquée par rapport aux sports d'eau.

77% des touristes dans les Préalpes d'Azur ont l'intention de pratiquer la natation ou la baignade.⁸² Or l'accès aux cours d'eau est difficile et les lieux de baignade peu ou mal aménagés, en particulier pour le marché familial.

Ces aménagements seraient réalisés dans le cadre de projets de surveillance et de protection de ces milieux fragiles.

10.9.3 Le potentiel du marché 'jeune'

Le territoire est visité par une population jeune et sportive importante, pour la pratique du ski, des sports extrêmes et d'autres APN.

Ces activités auraient le potentiel de se développer, surtout avec une offre de services correspondante (logement et restauration à budget modeste).

⁷⁹ Représentant un chiffre d'affaires de €1,2M.

⁸⁰ Avec un chiffre d'affaires de €780 000 et de €165 000.

⁸¹ Le rajout récent d'un accro-branche n'a guère convaincu le clientèle

⁸² Source : Profil de Clientèle de la Montagne



Fig 23. Course cycliste dans le moyen pays. Les événements sportifs sont source d'animation, attirant une population variée

10.9.4 Les événements sportifs

Des événements sportifs ont déjà lieu sur le territoire (rallyes, courses à pied) mais ils sont surtout organisés en dehors du territoire et les retombées pour les Préalpes d'Azur sont aujourd'hui modestes.

Bien gérés, ces événements peuvent apporter une animation en dehors des mois d'été et une sensibilisation par rapport au potentiel sportif des Préalpes d'Azur.

11 Les activités culturelles

Les visites de monuments, sites naturels et musées intéressent 47,7% des touristes visitant les Préalpes d'Azur.⁸³ Les marchés, brocantes, visites d'artisanat 29,5%. La découverte du patrimoine et l'animation culturelle sont des aspects importants du séjour touristique.

11.1 Fêtes et manifestations locales

Dans les Préalpes d'Azur, chacun fêtera son saint, en général pendant les mois d'été. Les associations organisent des repas, des expositions, des tournois de cartes, de boules ...

Avec une population de volontaires recrutée autant parmi les nouveaux résidents que parmi les 'anciens', le nombre de manifestations, formelles ou informelles, augmente : Fête des Artisans à Cabris ; Fête de l'Eau à Gréolières, Fête de l'Oranger au Bar, Fête Paysanne à Gourdon, Fête de l'Huile à Saint-Cézaire, Marché Artisanal Nocturne à Saint-Cézaire ...

11.2 Festivals et événements culturels

Certaines communes pourraient ambitionner d'accueillir des festivals plus élaborés et à caractère culturel. Des communes s'y lancent progressivement. Gattières présente de l'opéra tous les ans sur la place du village. A Bonson, le Festival du Peu fait partie du calendrier artistique du Département. A Saint-Cézaire, se tient un festival de jazz, à Gourdon, un de musique de chambre, à Saint-Jeannet, un d'accordéon ...

Ces événements ont lieu plus particulièrement sur les communes proches des centres urbains du moyen pays qui peuvent bénéficier de la participation de la population vacancière de la Côte d'Azur.

11.3 Les marchés

Les marchés correspondent non seulement à une demande commerciale mais aussi à une attente de visiteurs à la recherche de couleur locale et de produits authentiques et de terroir.

Les Préalpes d'Azur ne sont pas particulièrement riches en ce domaine. Des marchés réguliers se tiennent à Saint-Vallier et à Bouyon, avec une certaine mise en valeur de la production et de l'artisanat locaux.⁸⁴ Ailleurs, ils sont occasionnels, coïncidant avec les fêtes de village ou d'autres événements.

Comme les commerces, les marchés dépendent en grande partie de la proximité d'un bassin de population suffisant. Ainsi, un marché hebdomadaire artisanal et de productions locales se tient depuis longtemps à Vence (17 000 habitants) mais s'installe à peine et de façon modeste à Saint-Jeannet (4 000 habitants).

⁸³ Source : Profil de la Clientèle de la Montagne, CRT 2010

⁸⁴ Pour une analyse de l'artisanat d'art dans les Préalpes d'Azur, voir Volet 1, section 4.3.3

Le développement de marchés sur les communes éloignées de ces bassins de population est envisageable, mais demanderait un travail de coordination avec d'autres activités et animations.



Fig 24. Marché de Saint-Vallier, proposant des articles artisanaux et des produits alimentaires, dont seulement une partie est de provenance locale

11.4 Les circuits courts

Aujourd'hui, la production locale agricole ne suffit pas à alimenter le commerce et les marchés locaux. Les circuits courts ne fonctionnent qu'occasionnellement et à petite échelle.

Le Marché de Nos Collines est un exemple intéressant, une coopérative agricole dont plusieurs des 22 membres sont des producteurs des Préalpes d'Azur.⁸⁵ L'appartenance à la coopérative leur fournit un espace de vente (au Rouret) et la possibilité d'organiser une présence partagée sur les marchés.

11.5 Les activités culturelles au cœur du territoire

En règle générale, l'animation culturelle se développe plus facilement dans les centres d'habitation plus importants. Ainsi l'activité culturelle est plus riche dans les communes proches du littoral.

⁸⁵ Au Bar-sur-Loup, Ange Pucci ; à Cipières : Véronique et Jean-Pierre Fontaine et Bruno Monjon ; à Gourdon, Jean-Bernard Champeaux ; à Saint-Cézaire, Frédérique et Philippe Maure et Patrick Carlavan ; à Tournettes-sur-Loup, Bruno Gabelier

Par une politique volontariste, on pourrait l'étendre de façon occasionnelle, par la tenue de festivals du patrimoine, de la musique ou du sport dans les communes plus lointaines.

Ainsi, les Soirées Estivales du Conseil Général (subventionnées) permettent de tenir des événements de haute qualité musicale sur des communes plus éloignées.

Il serait difficile de maintenir une activité culturelle plus soutenue au cœur des Préalpes d'Azur, sauf éventuellement dans certaines communes 'de carrefour' (accessibles par une population relativement importante) : sur la Route Napoléon, à Saint-Auban, à Andon/Thorenc, à Gréolières, à Roquesteron.

12 Pistes stratégiques

Ces deux derniers chapitres tirent des conclusions et proposent des pistes possibles d'étude et de développement.

Les propositions ci-dessous s'inspirent des principes du tourisme durable énoncés ci-dessus,⁸⁶ avec un souci de développement équilibré qui :

- bénéficie à l'ensemble du territoire, y compris les communes moins fréquentées
- s'intègre dans le tissu social du territoire
- favorise l'accès à tous les publics, tout en préservant et en valorisant l'environnement et le patrimoine.

12.1 Les pôles moteurs

Toute destination touristique se développe autour d'un ou de plusieurs pôles moteurs qui attirent le visiteur et permettent de structurer la visite – ainsi en Camargue, les Saintes-Maries-de-la-Mer et Aigues-Mortes ; dans le PNR du Verdon, Castellane, Moustiers-Sainte-Marie et les Gorges ; ...

Dans le cas des Préalpes d'Azur, nous préconisons une stratégie multipolaire, où les centres d'activité se complètent, l'un renforçant l'autre.

Dans cette première version de l'étude, nous en identifions neuf, à l'intérieur du territoire :

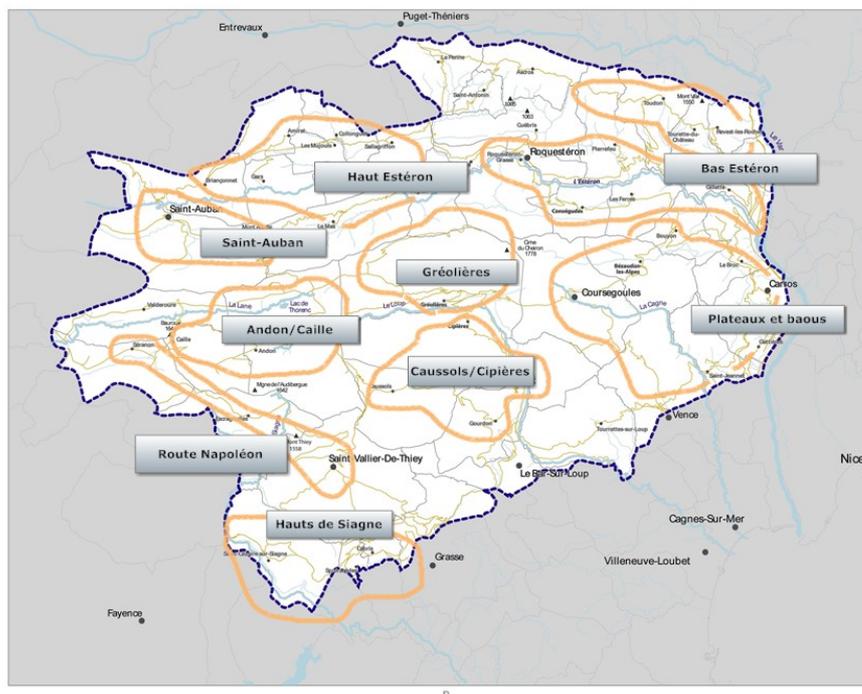


Fig. 25. Les neuf pôles moteurs potentiels pour le tourisme durable dans les Préalpes d'Azur

⁸⁶ Voir Chapitre 2 ci-dessus

A ces pôles, il faut ajouter les portes d'entrée au territoire telles Grasse, Bar-sur-Loup, Vence, Puget-Thénières et Castellane, qui joueront également un rôle important.

12.1.1 Les Hauts de Siagne

Les communes de Cabris, de Saint-Cézaire et de Spéracèdes peuvent se positionner (en partenariat avec la ville de Grasse) comme portes d'entrée au futur Parc Naturel, accueillant les populations (touristes et excursionnistes) de l'ouest des Alpes-Maritimes et du Var.

Leur position stratégique, entre le moyen pays et les Préalpes leur a légué un patrimoine historique particulièrement riche et relativement peu valorisé, comprenant le patrimoine architectural des villages, les oliviers, moulins et vestiges d'une richesse agricole, le patrimoine lié à l'eau (la Siagne, les Puits de la Vierge, le Canal de Belletrud, ...), et évidemment les extraordinaires Grottes de Saint-Cézaire.

Aujourd'hui ces communes s'orientent surtout vers les activités de la Côte. Un positionnement de 'portail sur les Préalpes d'Azur' demanderait une collaboration entre les trois communes, en y associant la ville de Grasse, et une réflexion de fond sur :

- la nature et les moyens d'accueil de visiteurs
- les activités et animations qui mettraient en évidence les ressources et les attractions des Préalpes d'Azur
- les collaborations possibles avec les communes de 'l'intérieur'.



Fig 26. Saint-Cézaire-sur-Siagne. Les Puits de la Vierge font partie d'un patrimoine historique à valoriser

12.1.2 La Route Napoléon

La Route Napoléon bénéficie déjà d'une marque forte. Elle peut offrir au PNR :

- un volume important de touristes de passage, et un accès facile depuis la Route au cœur du territoire
- l'appui d'une organisation multirégionale.⁸⁷

L'ANERN soutient les objectifs du futur PNR et serait ouverte à une collaboration – y compris sur la création de points d'information et d'accueil qui mettent en valeur à la fois la Route Napoléon et les Préalpes d'Azur.⁸⁸

Saint-Vallier-de-Thiery aurait un rôle important à jouer, mais ce partenariat pourrait être exploité par les autres villages de la Route Napoléon, pour créer des points d'arrêt et mettre en évidence d'autres activités et attractions touristiques. Par exemple :

- à Séranon, portail vers les zones d'activité de la montagne de l'Audoubert
- à Escragnolles, point de départ pour la découverte des 12 hameaux ou de ses cascades et des circuits de randonnée exceptionnels et variés.

12.1.3 La zone d'activité d'Andon-Caille

Depuis longtemps, les stations de l'Audoubert et de la Moulière accueillent une population familiale, originaire surtout de Grasse, de Cannes, de Mandelieu et du Département du Var. Elles offrent :

- En hiver, des pistes de ski en nombre limité mais bien adaptées aux jeunes skieurs débutants
- En été, de nombreuses ballades et une gamme d'activités qui continue à s'accroître (accro-branche, le cross, le VTT et le Souterrata, ...), y compris pour les jeunes enfants.

Avec un accès facile depuis le littoral (moins de 40 minutes de Grasse), les communes d'Andon et de Caille se positionnent déjà comme centres d'activités sportives familiales.

⁸⁷ L'Action Nationale des Elus de la Route Napoléon, créé en 1969, dont la mission est de veiller à la défense et à la promotion de cet itinéraire. www.route-napoleon.com

⁸⁸ Contact : France Aouizerate



Fig 27. Activités forestières. Les activités sportives de la Moulière (commune de Caille) et de l'Audibergue (commune d'Andon) attirent une clientèle importante, à dominante familiale.

A quelques kilomètres, la réserve biologique du Haut Thorenc, avec ses espèces rares, enrichit l'offre, mais souligne un certain manque de coordination entre les activités de la zone.

Le village de Thorenc est également à la recherche de sa vocation. A ses pieds, le lac de Thorenc est bien le rendez-vous des jeunes familles, mais le village offre d'autres perspectives. Il pourrait peut-être renouer avec sa vocation historique de pôle de santé et de bien-être (climat, activités sportives, plantes aromatiques, ...)

12.1.4 Caussols et Cipières (avec accès par Gourdon)

Le village de Gourdon bénéficie déjà du tourisme de la Côte d'Azur, et accueille des centaines de milliers de visiteurs par an.⁸⁹

Dans le cadre du PNR, il serait également porte d'accès aux Préalpes d'Azur par les hauts plateaux et par la Vallée du Loup.

On définirait une stratégie multi-communale, comprenant les villages de Cipières et Caussols et le plateau de Calern, avec pour objectif de protéger cet environnement exceptionnel, de valoriser le paysage et le patrimoine bâti pastoral (particulièrement riche sur ces communes), et de développer des activités et des animations dans les villages.

Un effet induit de cette stratégie serait l'ouverture du couloir de la Vallée du Loup, aujourd'hui empruntée surtout par un trafic de passage.

⁸⁹ La municipalité estime le nombre de visiteurs à 1M par an. Le trafic sur les routes d'accès indiquerait une fréquentation moindre (plutôt de 500 000) mais quand même très important pour un village de cette taille.



Fig 28. Dans un cadre magnifique, le village de Cipières attire pourtant peu de visiteurs, n'étant pas sur la route qui relie le littoral au cœur des Préalpes d'Azur.

12.1.5 Gréolières

La commune de Gréolières exerce depuis longtemps une vocation touristique, et a été l'une des premières à profiter du tourisme automobile.⁹⁰

Cette vocation a pris une nouvelle tournure avec l'ouverture de la station de Gréolières-les-Neiges.

Aujourd'hui, elle aurait besoin d'un repositionnement. Les activités sportives y joueraient certainement un rôle (ski, parapente et d'autres), mais aussi le patrimoine historique (ex. la mise en valeur de l'ancien village, en ruines).⁹¹

12.1.6 Saint-Auban

Saint-Auban se développe déjà en tant que centre touristique.

Le secteur de Saint-Auban peut devenir centre d'accueil pour les activités sportives et de plein air dans le nord et l'ouest des Préalpes d'Azur (canyonisme, cheval, vélo, escalade ...) et point d'accès vers les communes 'cachées' du nord.

Aujourd'hui, les APN se développent de façon plutôt désordonnée, par des initiatives privées, et un plan global de développement touristique s'impose.

Saint-Auban occupe une situation stratégique entre :

- D'un côté les zones touristiques du Verdon et de la Route Napoléon
- De l'autre côté, les vallées du Haut Estéron et de la Gironde.

⁹⁰ Le village et ses environs sont recommandés par les Guides Michelin depuis ses premières éditions

⁹¹ Voir chapitre 8.8 ci-dessus ('Les stations de neige')

Il peut ainsi soutenir non seulement les activités sur sa propre commune mais également les stratégies de développement des APN sur les communes du Monts d'Azur Est.



Fig. 29. La plaine de Saint-Auban, avec le village au fond

12.1.7 Le Haut Estéron

L'attractivité de la zone des Monts d'Azur Est réside en grande partie dans la sensation de dépaysement qu'elle offre au visiteur, malgré sa relative proximité avec la Côte : un aspect qui serait surtout à préserver.

Entre Briançonnet et Sallagriffon, la Vallée du Haut Estéron est traversée par le GR 4, le GR 510 et de nombreux autres sentiers, répertoriés ou non.⁹² Le paysage est riche, avec des pics et des vallons, offrant des panoramas variés de forêts et prairies, et avec la présence de la rivière, qui se fraye un chemin par les clues du Mujouls et d'Aiglun.

Plus que tout autre endroit dans les Préalpes d'Azur, cette vallée permet la création d'une zone de randonnée et découverte 'sauvage', avec des infrastructures écologiques, voies cyclables en dehors des routes, et une forte intégration dans le tissu socio-économique des communes qui la composent.

Le Haut Estéron pourrait devenir ainsi un modèle pour le développement touristique dans les vallées de moyenne montagne.

12.1.8 Le Bas Estéron

La Vallée de l'Estéron a une tradition d'accueil touristique qui date de plus d'un siècle, mais les infrastructures sont peu adaptées au tourisme d'aujourd'hui :

⁹² Traversée également par les Chemins du Soleil, avec gîte d'étape à Amirat

- Le réseau d'hébergement et de restauration est faible
- Avec la déprise de l'agriculture, les paysages se ferment, réduisant la variété et l'attractivité des chemins de randonnée⁹³
- Accès difficile au cours d'eau, y compris à l'Estéron, sauf à de rares endroits.

Toutefois, nous classons la basse vallée de l'Estéron (entre Sigale et la Vallée du Var) 'à haut potentiel' pour une raison principale : la possibilité d'aménager les abords de la rivière et des gorges de l'Estéron, améliorant l'accès mais assurant en même temps la protection de son environnement exceptionnel.

Ce projet mériterait la recherche d'un budget d'envergure permettant un développement à long terme de ces sites exceptionnels et fragiles.

Nous soulignons également le potentiel touristique des 'balcons de l'Estéron' – marqués par la chaîne de villages entre Ascros et Revest-les-Roches, chacun ayant des points de vue extraordinaires sur les montagnes et les vallées des Préalpes d'Azur.

Dans l'aménagement de cette zone, on inclurait les communes de Conségudes et des Ferres, essentielles à la création de circuits de randonnée.



Fig 30. Saint-Barnabé. L'agriculture coexiste tant bien que mal avec le flux important de visiteurs, venu de la Côte

12.1.9 Les Plateaux et Baous

Cette zone comprend les communes de Coursegoules, de Bézaudun et de Bouyon, et une partie de celles du Broc, de Carros, de Gattières, de Saint-Jeannet et de Vence.

⁹³ Par exemple entre Tourrette-du-Château et Pierrefeu, jadis cultivé en partie, mais aujourd'hui boisé

Facilement accessible depuis Cagnes-sur-Mer, Vence, Carros-le-Neuf et Nice, la zone des baous et le plateau de Saint-Barnabé sont hautement fréquentés pendant toute l'année. Ils sont prisés des excursionnistes à cause de leurs vues panoramiques sur le littoral et sur les Alpes, et offrent un dépaysement immédiat, avec leurs paysages inhabités et lunaires.

Cette zone aurait besoin en urgence d'un plan d'aménagement et de conservation. Sur ce territoire se pratiquent l'élevage, la randonnée pédestre et à cheval, le VTT, l'escalade et les sports motorisés, partageant le même espace et créant de nombreuses tensions.⁹⁴

Une partie importante de la zone de baous est classée Natura 2000, mais cela ne suffit pas pour assurer sa protection. La flore est à risque, et le patrimoine bâti exceptionnel se dégrade (le Castelet de Saint-Jeannet, les fortifications 'ligures' du Baou de La Gaude, les anciennes bergeries, les restanques et cabanes en pierre sèche, ...).

En même temps, l'apport économique des nombreux visiteurs est faible, à défaut d'une gestion des flux de visiteurs et d'installations d'accueil.

Avec un aménagement cohérent, on pourrait financer la mise en valeur et la protection du patrimoine et de l'environnement.

12.2 La vocation des pôles

Chacun des pôles ci-dessus aurait donc une vocation particulière :

- Pour les Hauts de Siagne et les Plateaux et Baous, d'assurer l'interface entre le moyen pays et les Préalpes, de gérer des flux importants de visiteurs et de les orienter vers l'intérieur
- Pour le Haut Estéron, de préserver l'aspect 'sauvage' des vallées étroites du nord du territoire et fournir un cadre exceptionnel pour la randonnée et les sports qui s'intègrent à la nature
- Sur la plaine de Saint-Auban, de structurer les activités touristiques et de créer une zone accueil qui fournit un apport économique également aux vallées de l'Estéron et de la Gironde
- A Andon-Caille, de créer une zone multi-activité de type familial ; et à Gréolières un pôle sportif adapté aux besoins du 21^e siècle
- Etc.

Chaque pôle renforcerait ainsi l'activité du voisin.

12.3 Les axes stratégiques

Le développement des pôles se ferait par l'application des principes énumérés dans les chapitres précédents, en encourageant les initiatives individuelles et collectives. Ainsi, en résumé :

12.3.1 Renforcement des infrastructures (Chapitres 6, 7.1, 7.2)

Les axes principaux seraient :

⁹⁴ Surtout au Col de Vence, au Plateau de Saint-Barnabé et au Plan des Noves

- la création d'une identité forte
- le recensement et la valorisation du patrimoine
- le renforcement du réseau des chemins et sentiers
- la création de points d'information et d'accueil de visiteurs dans les villages.⁹⁵

12.3.2 Renforcement des services d'accueil (7.3 – 7.5)

Nous soulignons l'importance d'une amélioration des services pour visiteurs, en particulier l'hébergement et la restauration :

- Création de modes d'hébergement multiformes, y compris à investissement léger (chambres d'hôtes, auberges de campagne, gîtes d'étape, yourtes, cabanes, ...)
- Restauration également multiforme et pour tous les budgets, y compris la restauration de qualité et de terroir
- Aménagement des sites, pour une bonne gestion des flux (parkings, signalisation, location de vélos, etc.)

En général, on encouragerait les initiatives individuelles de qualité soutenues par des réseaux d'appui (Bistrot de Pays, Forestour, Bienvenue à la Ferme, ...), et une labellisation claire de la part du Parc Naturel.

12.3.3 Développement des APN (Chapitre 8)

Dans les APN, on comprend le VTT, le vélotourisme, la randonnée pédestre et équestre, les sports d'eau vive, le vol libre, l'escalade, ... Les impératifs seraient :

- aménagement et protection des zones à haute risque pour l'environnement
- orientation des pratiquants par rapport aux vocations des différentes zones du territoire
- création de points d'accueil, permettant de structurer et gérer les activités
- implication forte de la population locale, dans l'encadrement, la formation, l'accueil, ...
- aménagement pour différents publics, y compris familles avec jeunes enfants, personnes handicapées.

⁹⁵ Par rapport à la diffusion d'informations touristiques, nous plaiderions en faveur d'un modèle 'distribué', avec points d'accueil dans chacune des zones définies par cette étude

13 Le potentiel économique

13.1 Les structures économiques du territoire

Le Volet 1 de cette étude met en évidence les structures économiques des Préalpes d'Azur.

Il brosse le portrait d'une économie de type présentiel avec des entreprises de petite taille, répondant surtout aux besoins immédiats de la population sans générer de valeur ajoutée significative, et d'une population dépendant des pôles d'emploi en dehors du territoire.

Il identifie toutefois des secteurs de croissance potentielle, dans l'artisanat, dans les microstructures innovantes, dans les filières nouvelles (énergies renouvelables, plantes, santé et bien-être, ...) et dans les partenariats avec les villes-portes.

Il analyse le déséquilibre entre les communes 'plus riches', proches des centres urbains et des axes de communication, et celles plus éloignées – un écart qui risque de se creuser dans les prochaines années et qui met en danger les projets de développement durable.

13.2 Le tourisme, levier économique ?

Pour inverser cette tendance, notre étude a identifié le besoin d'un levier économique qui compléterait et renforcerait les autres secteurs de l'économie (artisanat, agriculture, commerce de proximité, services, ...), qui renforcerait les structures socio-économiques des villages historiques, et qui créerait ainsi des emplois sur l'ensemble du territoire.

Ce deuxième volet de l'étude analyse l'aptitude du tourisme à jouer ce rôle de catalyseur, à redynamiser l'économie, et à rééquilibrer les rapports entre les zones du territoire.

13.3 Mesurer l'impact

Aujourd'hui nous nous basons sur des chiffres approximatifs, nécessitant interprétation et donc à considérer avec une certaine prudence. Ils fournissent quand même de bons indices et nous permettent de développer avec confiance l'hypothèse de travail suivante :

13.3.1 L'impact direct du tourisme

Nous avons estimé le nombre actuel de touristes dans les Préalpes d'Azur, précédemment, à 112 500 personnes⁹⁶, représentant un apport financier direct d'environ €45M par an, correspondant à 1 100 emplois.⁹⁷

Avec un aménagement de qualité et une meilleure distribution sur les différentes zones, le territoire pourrait accueillir le double, soit 225 000 touristes par an, sans conséquences négatives pour l'environnement.⁹⁸

Cette ambition nous semble réaliste, pour les raisons suivantes :

- La notoriété accrue du territoire, suite à la création du PNR

⁹⁶ Chapitre 3.1 ci-dessus

⁹⁷ Chapitre 4.4

⁹⁸ Une étude d'impact environnemental serait toutefois souhaitable, sur la base d'un projet précis

- Le nombre de touristes déjà présent ou de passage sur les communes du moyen pays et sur la N 6085
- La faiblesse actuelle de l'infrastructure touristique du territoire, qui limite la croissance du tourisme : un blocage qui pourrait être levé dans les prochaines années
- L'augmentation probable du tourisme de montagne et du tourisme domestique dans les 10 années à venir.

L'amélioration des structures d'accueil augmenterait également les dépenses journalières par tête, et ainsi l'apport financier du tourisme. On pourrait postuler un apport direct au territoire de €95 M à l'horizon 2020.

13.3.2 Impact de l'excursionnisme

Nous avons estimé le nombre actuel d'excursionnistes à 900 000 personnes.⁹⁹

L'objectif du Syndicat Mixte ne serait pas d'augmenter radicalement ce nombre. Toutefois, en raison de la proximité de la Côte, il faudrait supposer, au minimum, une fréquentation de 1 200 000 d'ici 2020.¹⁰⁰ Ce nombre serait maîtrisable si les structures recommandées par cette étude étaient mises en place.

Sur le plan économique, le problème des excursionnistes reste leur faible niveau de dépenses, estimé ci-dessus à €15/personne/jour.¹⁰¹

Une ambition raisonnable pour le futur PNR serait d'augmenter la contribution journalière des excursionnistes à €25/personne, par l'enrichissement de l'offre (restauration, séjours week-end, location de vélos, équitation, accès aux sites patrimoniaux, ...).

L'excursionnisme représenterait ainsi un apport financier direct annuel aux Préalpes d'Azur de €300 M.

⁹⁹ Chapitre 3.2

¹⁰⁰ Sur la base d'une croissance de 3,5 à 4% par an. Avec le renforcement de l'attractivité touristique, il serait difficile d'envisager moins

¹⁰¹ Ce qui représente un apport financier direct de seulement €13M par an. Voir Chapitre 5.3

13.3.3 Postulat

Ces estimations se résument dans le tableau ci-dessous :

	Personnes	Durée séjour	Jours	Dépense / jour	Apport annuel
Touristes	225 000	10	2 250 000	42,5 €	€95 625 000
Excursionnistes			1 200 000	25 €	€30 000 000
			3 450 000		€125 625 000

Fig 31. Estimation de l'impact financier potentiel à 10 ans d'un développement coordonné et responsable du tourisme et de l'excursionnisme dans les Préalpes d'Azur

Nous insistons toutefois sur la nature imprécise de ces chiffres, qui sont à traiter comme une hypothèse de travail, à confirmer par des études de développement ultérieures.

13.3.4 Impact indirect

Ces estimations s'insèrent dans la logique économique développée dans le Volet 1 de cette étude, où le tourisme servirait de levier, renforçant les commerces locaux, l'artisanat, les entreprises de services et, en général, le tissu socio-économique du territoire, aidant plus particulièrement :

- à la redynamisation des villages, surtout dans les zones moins peuplées
- au renforcement de l'agriculture, permettant notamment d'augmenter les activités d'agritourisme (chambres d'hôtes, activités à la ferme, ...)
- à l'augmentation d'activités et d'événements culturels, d'artisanat d'art, de marchés et d'autres animations
- au renforcement des services à la population, y compris les services publics.

L'impact serait impossible à chiffrer, mais pour les besoins de ce rapport nous postulons 250 créations d'emplois, indirectement liés à l'augmentation du tourisme : une augmentation de moins de 2% par rapport aux emplois du territoire.¹⁰²

13.3.5 La population et l'emploi

Nous fermons ce chapitre sur une dernière réflexion, par rapport à l'emploi.

¹⁰² Tout simplement sur la base de 5 nouveaux emplois par commune. Dans le cadre d'initiatives volontaristes en faveur de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture, le nombre devrait être bien supérieur.

Dans le Volet 1, nous avons remarqué que la population du territoire en emploi était de 14 801 personnes, dont près de 58% travaillant en dehors du périmètre du futur PNR.

En supposant une croissance de population de 15% sur les 10 années à venir, et en suivant les mêmes courbes qu'aujourd'hui, il y aurait 17 021 personnes en emploi habitant les Préalpes d'Azur, dont 9 808 travaillant en dehors du territoire.

Par contre, si les estimations de création d'emplois ci-dessus s'avéraient justes, le nombre d'emplois en dehors du territoire ne serait que de 7 917, soit 46,5% du total.

13.4 Conclusion

Tout en maintenant une extrême prudence par rapport à ces chiffres, il y aurait de bonnes raisons de croire qu'un développement du tourisme de type 'durable' aurait l'effet

- de réduire la dépendance du territoire des Préalpes d'Azur par rapport à l'emploi extérieur
- de réduire l'écart économique entre les communes 'plus riches' (proche des centres de population et les axes de communication) et les 'plus pauvres'
- de renforcer les structures économiques endogènes du territoire
- d'encourager les initiatives individuelles et collectives en faveur de l'économie.